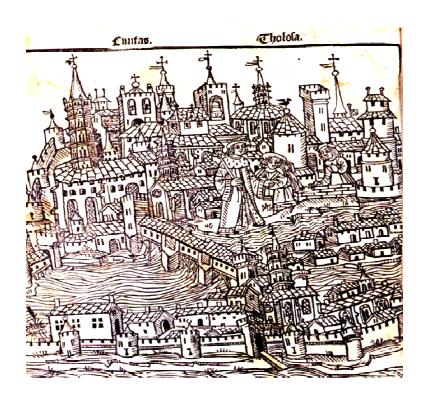
# Claude Denjean

## CURRICULUM VITAE



## SOMMAIRE

Curriculum	4
Diplômes	5
Liste	5
Langues	5
Attestation d'HDR	6
Positions de thèse de l'HDR	7
Résumé de <i>La loi du lucre</i>	12
Résumé des articles rassemblés dans	
Identités juives entre ancrage et passage	13
Rapport de l'HDR	15
Enseignement	29
Fonctions	29
Charge d'enseignement	29
Cours dans des universités étrangères	29
Objectifs pédagogiques	30
Charges collectives	32
Liste	32
Conseils centraux	
UFR	
Échanges internationaux	
UMR	
Administration de la recherche	33

## Initiative et coordination de programme internationaux Séminaires mensuels et journées d'étude Membre de comité éditorial Sociétés historiques Expertises pour les revues Expertise auprès des institutions de recherche Participation à des jurys

Recherche	
Liste des publications	36
Participation à des colloques	
et invitations à des séminaires non publiés	37
Synthèse	43
Cheminement	44
Projet personnel en cours d'exécution	52

#### Curriculum vitae

Section du CNRS 32, Mondes anciens et médiévaux

Numen: 11E9212651XGG

Nom patronymique DENJEAN

Prénoms Claude Jeanine Yvette Date et lieu de naissance 9 avril 1960 à Pamiers

Situation familiale Mariée

Adresse personnelle L'hort de Bernis, 8 avenue de Ferrières, 09000 Foix

Téléphone 06 80 00 50 40

Adresse professionnelle Université de Toulouse-II Le Mirail

5, Allées Antonio Machado, 31 058 Toulouse Cedex 01

Fonctions

Fonctions Maître de Conférences en Histoire médiévale

 $Laboratoire \ de \ rattachement \quad UMR\ 5136\ Framespa\ (France\ M\'{e}ridionale\ et\ Espagne)$ 

Maison de la Recherche, 5, Allées Antonio Machado

31~058~Toulouse~Cedex~01

Directeur Jean-Marc Olivier Téléphone 05 61 50 44 17

Fonctions exercées durant la préparation de la thèse de doctorat

Professeur agrégé au collège ZEP d'Ernée (53), puis au Lycée

climatique et sportif de Font-Romeu (66)

Fonctions exercées de septembre 1998 à septembre 2003.

Maître de Conférences en Histoire médiévale Université de Bordeaux-III Michel de Montaigne Institut d'Histoire, Domaine universitaire Esplanade des Antilles 33 607 PESSAC cedex

Fonctions exercées depuis septembre 2003.

Maître de Conférences en Histoire médiévale

Université de Toulouse-II-Le Mirail, 5, Allées Antonio

Machado, 31 058 Toulouse cedex 01

#### Diplômes et concours

Agrégation d'histoire (rang : 42e).

#### Doctorat en histoire médiévale

Une communauté juive au prisme du notariat chrétien, les Juifs de Puigcerdà entre 1260 et 1493, soutenu à l'Université de Toulouse-le-Mirail en février 1998

devant un jury composé de Chantal Bordes Benayoun, directrice de recherches au CNRS en sociologie, présidente ; Michelle Fournie, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse ; Danièle Iancu Agou, directrice de recherches au CNRS en histoire médiévale ; Maurice Berthe, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse, directeur ; Christian Guilleré, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Savoie.

Qualification C.N.U. 1998.

## Habilitation à diriger des recherches

Juiss et chrétiens en Catalogne, XII<sup>r</sup>-XV<sup>\*</sup> siècles, la cristallisation des identités, soutenue à l'Université de Toulouse-le-Mirail en décembre 2006 devant un jury composé de Danièle Iancu-Agou, Maurice Berthe, Antoni Furio, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Valence; François Menant, professeur d'histoire médiévale à l'ENS (garant), Denis Menjot, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lyon-Lumière, Philippe Sénac, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse; Josep Serrano Daura, professeur de droit à l'Université de Barcelone.

Qualification C.N.U. 2007.

\* \* \*

### Langues

Licence de Lettres classiques, Université de Toulouse le Mirail, 1981

Anglais lu, écrit, parlé
Allemand lu
Italien lu, écrit, parlé
Espagnol lu, écrit, parlé
Catalan lu, écrit, parlé
Russe, notions élémentaires
Hébreu, notions élémentaires



## HABILITATION A DIRIGER LES RECHERCHES ATTESTATION D'ADMISSION

Le Président de l'Université Toulouse II le Mirail certifie que

Madame Claude DENJEAN Née le 9 avril 1960 à Pamiers

Est titulaire de l'HABILITATION Á DIRIGER LES RECHERCHES

spécialité : Histoire

Obtenue le 11 décembre 2006 à l'Université Toulouse II le Mirail Devant un jury composé de :

- Madame Danièle IANCOU-AGOU, Directrice de Recherches, UMR 8584
Nouvelle Gallia Judaica, Montpellier
- Monsieur Maurice BERTHE, Professeur Emérite, Université Toulouse II
- Monsieur Antonio FURIO, Professeur, Université de Valencia, Espagne
- Monsieur François MENANT, Professeur, ENS, Paris
- Monsieur Denis MENJOT, Professeur, Université Lyon II
- Monsieur Philippe SENAC, Professeur, Université Toulouse II
- Monsieur Josep SERRANO DAURA, Professeur, Université de Barcelone

Fait à Toulouse le 12 décembre 2006

Daniel FALÂTRE

MAISON DE LA RECHERCHE CETE

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

#### Positions de la thèse d'habilitation

#### Juifs et chrétiens en Catalogne, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, la cristallisation des identités

#### Objectifs de la démonstration

Ce travail vise à démontrer la pertinence et la fécondité d'une <u>histoire des juifs et du judaïsme pleinement insérée dans celle de la société englobante</u> et confrontée sans relâche à celle de la civilisation chrétienne majoritaire, dans l'espace méditerranéen occidental. La démarche s'appuie sur une recherche étudiant les <u>procès pour usure</u> conservés par la Chancellerie royale dans la Couronne d'Aragon sous le règne de Jacques II. Un modèle d'insertion des juifs dans le corps politique et social est proposé, expliquant les mutations de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### Éléments de méthode

Le dossier insiste sur :

- 1- La nécessité de <u>confronter</u> constamment les questions portant sur le monde juif et la société chrétienne, pour mesurer précisément dans l'évolution la part à accorder aux <u>structures</u> et aux juifs observés comme <u>individus</u>.
- 2- Le souci de rassembler le plus souvent possible un <u>corpus de sources</u> hébraïques et latines, rédigées par les scribes communautaires ou chrétiens.
- 3- L'importance essentielle de <u>l'articulation</u> entre temps court et longue durée, héritage et nouveautés, fond commun et choix divergents, pour comprendre la cristallisation d'une identité juive méridionale qui peut se décliner de multiples façons. La chronologie de l'histoire juive a en effet ses propres inflexions tout en demeurant immergée dans la chronologie générale. Cependant, l'a-chonisme comme l'anachronisme la menacent particulièrement.
- 4- La vision rose de Sefarad et l'historiographie lacrymale, certes aujourd'hui dépassées par les analyses les plus stimulantes, sont interrogées de manière à saisir les jeux possibles de la figure de l'affrontement et les enjeux de la transmission. Juis et chrétiens sont alors décrits comme affrontés.

Le constant inconfort qui résulte de ces propositions, le jeu revendiqué entre empathie et distance, souhaitent domestiquer l'émotion qui affleure souvent dans cette histoire, démasquer de possibles neo-stéréotypes et s'approcher au plus près des changements des manières de vivre et de sentir. Le poids de la nécessaire « spécialisation » dans les travaux historiques peut être contrebalancé par la discussion dépaysante entre « spécialistes » et « non-spécialistes ». L'ambition du deuxième point a l'espoir d'impulser une action volontariste. L'essentiel était de ne pas s'en tenir à des vœux pieux que chacun aurait partagé. Les travaux qui mettent en œuvre ces propositions ne se prétendent pas définitifs.

#### Parcours

### Archives et judéité

C'est le *goût de l'archive* qui a dirigé ce parcours dédié aux processus identitaires des juifs médiévaux, dont témoignent des sources de nature diverses qui doivent être appréhendées dans leur pluralité: sources latines et sources hébraïques qui diffèrent par la langue et la forme juridique, textes littéraires ou religieux et documents de la pratique qui conduisent à analyser la norme et l'application de la *Halakah*. Plutôt qu'une étude opposant respect à déviance, j'ai préféré une méthode phénoménologique et privilégié l'individualisme méthodologique, pour une histoire des juifs plutôt qu'un tableau des communautés.

Ce travail décrit les caractères originaux de l'histoire juive médiévale occidentale, qui se distingue de l'Antiquité et de la Modernité, période qui dure entre le rassemblement des textes talmudiques et l'expulsion des Espagnes puis de Provence. Il s'attache à décrire un type de société politique et un rapport spécifique à la religion, autour de la schola sive synagoga, qui détermine un mode propre d'insertion. Ce Moyen Âge n'est ni un âge d'or ni une époque seulement marquée par les violences antijudaïques. Minorité religieuse au sein d'une société chrétienne majoritaire, la judéité médiévale s'épanouit, affrontée à la civilisation chrétienne (au sens des animaux affrontés en histoire de l'art, ce qui implique une étude des modes de confrontation, compétition, ressemblance et des processus de différenciation et de distinction)

Plus récemment, après une HDR qui défendait l'idée qu'une étude comparative permettait une meilleure compréhension du judaïsme, le travail collectif que j'ai impulsé en constituant l'équipe Jacov milite pour décentrer l'histoire des juifs, l'extraire du ghetto et lui donner sa vraie place dans l'histoire. Ce vœu semble partagé par les évaluateurs de l'Aerès qui affirment après une visite d'UMR : « ..., le judaïsme apparaît dans les programmes en appoint et en fonction du christianisme, alors qu'il doit être traité sur le même plan que le christianisme et l'islam. » ¹. Après diverses communications portant sur l'histoire économique et des efforts de divulgation de la recherche autour des questions de crédit et de juste prix, cet objectif semble en partie atteint. C'est maintenant la question de la nature des marchés et des entreprises médiévales qui attire mon attention.

#### · L'usure, entre juifs et chrétiens

Comment étudier la religion que pratiquaient les juifs? L'étude de la littérature talmudique, des commentaires et des *responsa* a contribué à une histoire

<sup>1 (</sup>http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/EVAL-0753486G-S2100016695-UR-RAPPORT.pdf)

intellectuelle qui s'illustre à côté de travaux sur la violence et sur les conversions dans diverses revues comme *Sefarad*. Cependant, ces travaux, alors qu'ils requièrent un degré de spécialisation élevé, ne peuvent à eux seuls reconstituer un tableau juste de la vie religieuse juive médiévale. C'est donc une autre voie qui a été poursuivie, celle de l'histoire comparée².

La thématique dominante est celle de l'usure, pierre d'achoppement essentielle entre juifs et chrétiens. La pratique, liée à la simonie, est de plus en plus fermement condamnée par les chrétiens après la Réforme grégorienne, l'accusation d'usure revient dans les exposés des motifs des édits d'expulsion. Tout autant que la question du culte des images ou que celle de l'Incarnation du Christ, mais moins explicitement, la notion d'usure renvoie à la conception du sacré. Elle oppose juifs et chrétiens; son interdiction dans Décalogue faisant référence à la notion « d'étranger », elle renvoie également à la judéité. Enfin, c'est à travers le contresens sur sa définition que le topos qui exclue les juifs usuriers du corps politique a pu se constituer. L'analyse de procès pour usure a conduit à réfléchir sur la notion de juste prix, notion centrale d'une société chrétienne équitable.

L'histoire religieuse de l'homo economicus, une histoire des valeurs — celle des choses et celle des hommes — se révèle un bon moyen de connaître au plus près la vie des juifs et des chrétiens sans se contenter d'opposer vie quotidienne à vie religieuse. Elle offre le cadre le mieux documenté à l'histoire comparatiste.

D'une manière plus riche et nuancée que les autres sujets, grâce à la gamme étendue des sources, l'histoire de l'usure bat en brèche les stéréotypes. Elle montre comment les valeurs des juifs évoluent et persistent selon une sorte de « résilience religieuse et culturelle », à travers des adaptations juridiques, enjeux mémoriels et compétition religieuse malgré l'inégalité juridique entre religions.

Cette étude montre comment la religion inclut les juifs dans le cadre politique majoritaire par un jeu entre identités collectives, communautaire (*aljamas*) ou nationale (respect de la loi du royaume), dessinant un portrait d'un mode médiéval de coexistence religieuse ni exactement communautariste, ni laïque.

#### • Un cheminement obstiné

La difficulté de ce projet, dont l'idée est ancienne mais dont le parcours s'est constitué peu à peu, est accentuée par la formation en histoire médiévale qui tend à distinguer linguistes et historiens, latinistes et hébraïsants.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Depuis les premiers articles : S. BOSOM ; C. DENJEAN ; O. MERCADAL ; C. SUBIRANES « El Call jueu de Puigcerdà », *Tribuna d'arqueologia* , Barcelone, 1994, p. 135-152 présentait la question de la fête de Hanuka etdes cimetières à travers une approche archéologique ; "Vivre sa Judéité à Puigcerda de 1260 à 1348", *Actes du Colloque Mosse ben Nahman i el seu temps*, 1994, Gérone, Ajuntament de Girona, 1995, p. 241-256 s'appuyait sur l'étude des testaments. «Les juifs au miroir des chrétiens. Rites religieux juifs et rituels de légalisation chrétienne dans la Couronne d'Aragon XIII°-XV° siècles" Communication au colloque *Ritus infidelium, Miradas interconfesionales sobre las prácticas religiosas en la Edad Media*, Universidad Autónoma de Barcelona, 24-26/3/2010.

Après une thèse de doctorat monographique, ce projet a nécessité un parcours où se succédèrent élargissements thématiques et retours au sujet de l'usure, propositions de synthèses et essais de micro histoire. Le goût du risque m'a conduit à étudier des sources qui nécessitaient une formation nouvelle, à découvrir des fonds d'archives divers : archives capitulaires et épiscopales, municipales et régionales<sup>3</sup>, royales<sup>4</sup>.

Un passage par l'étude des convertis (de préférence à celle de la conversion<sup>5</sup>), a permis de poser de nouvelles questions. Cette investigation ne pouvait apporter aisément des réponses en raison de l'aspect fragmenté de la documentation.

La chance a voulu que se réalise le rêve de découvrir des sources émanant le plus directement possible des individus, sans mise en forme légale. Le fonds-gigogne de Gérone a mis au jour de nombreux documents extraits des couvertures de livres notariés. À la différence de la majorité des autres fragments européens, les papiers et parchemins géronais des reliures font voisiner lettres et carnets de marchands en caractères hébraïques, pièces de procédure devant les cours communautaires, civiles ou ecclésiastiques, extraits de semons et divers brouillons ou actes périmés qui étaient donc recyclés par les relieurs. Cette découverte a été à l'origine du projet Jacov : De juifs à chrétiens. Aux origines des valeurs au Moyen Âge.

#### · Importance du travail collectif interdisciplinaire international

La multiplication et la juxtaposition de monographies apportaient certes des détails supplémentaires sur la religion et la culture juives<sup>6</sup> mais elle ne pouvait répondre aux interrogations. En outre, les spécialistes de l'histoire des juifs ibériques et méridionaux n'étaient pas assez nombreux pour découvrir les nombreuses mentions dispersées. D'ailleurs, il n'était pas certain que la simple recherche de ces précisions soit réellement productive. De nouvelles avancées nécessitaient un travail d'équipe. Le projet sur les convertis, construit au sein de l'UMR *Diasporas* grâce au soutien de mes collègues, s'est donc appuyé sur deux idées : favoriser le passage de la tradition entre anciens et jeunes chercheurs et stimuler l'échange entre spécialistes de l'histoire des juifs et non-spécialistes. Dans cette UMR, l'interdisciplinarité allait de soi. Cette équipe franco-espagnole a été financée par la réponse à un appel d'offres conjoint SEUID-CNRS. Elle a abouti à la publication de deux recueils d'articles.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Arxius Historics Comarcals et Archives Départementales, Archivi di Stato.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Arxiu de la Corona de Aragon, Arxiu del Regne de Mallorca.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> « Pour une histoire de la conversion (Espagnes, XII°-XVI° siècles) », Revue *Diasporas*, numéro 3, *Conversions, passages, retours*, Toulouse, novembre-décembre 2003, p. 45-63. Coordination de l'édition de ce numéro de cette revue interdisciplinaire.

 $<sup>^6</sup>$  Ici une liste de livres, là un contrat au sujet d'une fête religieuse ou la mention d'un  $\textit{mikv\hat{e}},$  bain rituel...

Lors du second colloque organisé pour cette équipe, en janvier 2004, j'envisageai une collaboration avec l'Arxiu Historic de Gérone pour éditer, analyser et replacer dans leur contexte les exceptionnels documents hébraïques découverts dans les reliures. Enseignant désormais à l'université de Toulouse, se présenta l'opportunité de constituer une équipe internationale au sein de l'UMR 5136, réunie autour du projet Jacov, réunie annuellement lors des colloques *Solidarités fugaces* et lors du séminaire Jacov. Des « écoles d'été » de mise à niveau en hébreu et en paléographie<sup>7</sup> et des séjours de dépouillement aux archives de Gérone nous permettent de travailler à plusieurs mains<sup>8</sup>, voir en séance collective<sup>9</sup>.

#### Principaux résultats

Plutôt qu'une polarisation entre crainte, désespoir ou occultation des dangers, l'étude des juifs affrontés aux chrétiens démontre aux XII° et XIII° siècles une capacité juive à rivaliser, entrer en concurrence, participer au corps politique, affirmer son point de vue religieux jusque dans les épisodes les plus tragiques. Les solidarités sociales entre juifs et chrétiens sont aussi solides que les solidarités communautaires entre juifs. La religion des acteurs ne domine pas le champ des relations économiques et sociales. Cela ne signifie pas une distinction entre d'hasardeux « privé religieux » et « public englobant ». Le discours éthique réunit deux groupes inégaux en nombre et qualité : les majoritaires riches d'avenir et les minoritaires archaïques mais respectés.

La territorialisation à l'œuvre n'est pas exclusive de la diaspora. Nous n'assistons pas au développement d'un (pré) judaïsme du ghetto. S'intégrer ne signifie pas perte des valeurs. Au contraire, la convergence peut permettre l'affirmation de la différence, par exemple dans des domaines aussi essentiels que l'anthroponymie, la séparation des genres et le mariage, ou l'habitat. Ainsi, les actes a priori lus comme ceux grâce auxquels les chrétiens imposent une domination exclusive sont bivalents : le maillage territorial intègre et exclut à la fois, de même que l'instauration d'une fiscalité municipale et royale régulière. Le réel cynisme que peuvent manifester des pouvoirs chrétiens n'est pas au service d'une oppression systématique croissante ni calculée. Les conséquences de Latran IV ne doivent pas être surévaluées.

La judéité peut alors s'exprimer à travers des éléments discrets : elle y parvient en choisissant parmi son héritage et en déclinant ces valeurs partagées pour produire des traits marqueurs de judaïsme.

Parmi ses traits, la qualité de juif-passeur est plus fantasmatique que réelle. Cependant, les sources nous informent surtout sur les élites. Or, les juifs étudiés possèdent les caractéristiques des élites rurales sans pour cela tenir le haut du pavé.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Enseignants: Ramon Magdalena Nom de Deu et Meritxell Blasco, Université Central de Barcelona, Département d'études hébraïques et araméennes.

<sup>8</sup> Deux séjours par an depuis 2008, avec Esperança Valls Pujol (paléographe, Université de Barcelone), Juliette Sibon (Université d'Albi) et Claire Soussen Max (Université de Cergy), et mes doctorants Rémi Meunier et Youna Masset (Université de Toulouse).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Séance aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales lors du colloque Solidarités entre juifs et chrétiens, 9 et 10 mars 2010.

Un processus stigmatisant est lisible à travers l'aequitas de la justice, d'autant plus dangereux qu'il n'est ni antisémite, ni antijudaïque et que jusqu'au XIVe siècle la procédure accusatoire domine la procédure inquisitoire. Il mène à une déréalisation de la judéité transformée en socle du topos sur l'usure, que l'historiographie a réitérée à travers une vision agonistique des relations entre juifs et chrétiens. Nous ne constatons pourtant aucun enfermement dans le crédit. Le juif peut-être fidelis probatus, le chrétien non fidelis et inhonestus. Mais le juif n'en sera jamais pour cela transformé en fidèle de par son infidelitas essentielle . La conversion ne règle rien.

L'usura est comme la fama, bonne ou mauvaise, hésitant entre raideur et bon amour, injustice et équité. La qualité de la parole permet de les distinguer. Le roi intervient dans la correction des pratiques par l'intervention de la curia et tient compte de la clamor pour éviter la rumor. Il renforce ainsi son pouvoir en présidant au dialogue. Le point de vue populaire dénonce les usures juives. Tout se passe d'ailleurs comme si les règles sur les usures juives valaient pour tous.

Les usures sont d'ailleurs spéculation financière plus que crédit usuraire. Les procès visent à définir collectivement le juste prix. Les accusations s'attaquent à la transmission des bénéfices, gênant la constitution d'une catégorie sociale nouvelle. Un processus né du « décollage » est corrigé, voire arrêté, bloquant dans le mouvement une forme d'intégration des juifs. C'est ainsi que pratique et discours judiciaire aux antipodes du stéréotype participent à la construction d'un stéréotype. L'insertion permet d'autant la stigmatisation que la concomitance entre insertion et identité spécifique est inacceptable. La faiblesse du crédit à court terme accentue le phénomène. Le développement de l'individualité ne mène pas sur une autre voie, car la question du contrat social généralisé et de l'élection divine ne sont pas renouvelés parallèlement. La métonymie qui fait de l'usurier un juif est alors logique puisque la *fidelitas* du juif est multiple au lieu d'être une. Si la criminilisation de l'usure demeure marginale, l'enormia exceptionnelle, l'inquisition bridée, la constitution politique de la Couronne d'Aragon propose un modèle où la minorité juive, bien insérée, est défendue et pourtant inacceptable.

#### Présentation de La loi du lucre

En 1297, la chancellerie du roi Jacques II d'Aragon enquête contre les usuriers. L'influence papale, la clameur populaire, le développement de l'administration judiciaire favorisent des procédures qui corrigent les taux d'intérêts immodérés. Témoins et accusés narrent les petits faits omis dans les autres sources, et décrivent des pratiques créditrices avec lesquelles tous jouent sans complexe, jusqu'à la faillite. Parce qu'il naît d'une crise de la confiance, le procès démontre combien les qualités humaines sont une valeur primordiale sur les marchés. Les hommes d'affaires, plus souvent chrétiens que juifs, doivent respecter une norme qui place l'équité au coeur de la cité. Cette étude d'histoire économique ouvre la voie à une histoire des juifs « désenclavée » et réhabilite l'usure. Alors que balbutie le stéréotype qui transforme le juif en usurier, les prêteurs issus de la communauté hébraïque se révèlent dignes de foi et membres du corps politique.

IntroductionI. - Dénoncer l'usure. La chancellerie contre les usuriersII. - Récits d'usureIII. - Le lieu des crimes. L'administration royale de la couronne d'Aragon et les échanges vers 1297IV. - Au pays de l'usure légale ? Droit et contrôle du crédit et dans la couronne d'AragonV. - Une suspicion généralisée sur les contratsVI. - Le fils de l'usurierVII. - L'usure, les usures et les usuriersVIII. - La justice des usuresIX. - Les juifs, les usures et le royaume. La construction d'un corps politique par l'éthiqueConclusionChronologie et généalogie. La couronne d'Aragon aux XIII° et XIV° siècles

#### Présentation de Identités juives entre ancrage et passage

Les premiers articles et la thèse visaient à mieux connaître des hommes acteurs de leur vie quotidienne, plutôt qu'une communauté, à travers le classique exercice monographique sur les Juiss cerdans et roussillonnais. La connaissance du judaïsme passe par l'étude de documents latins (contrats, testaments, chartes royales) qui montrent comment ma religion était pratiquée et reconnue au sein de la société englobante. L'étude fut menée grâce aux exceptionnelles sources locales chancellerie, fiscalité des Archives de la Couronne et administratives d'Aragon. Il était donc naturel que cette recherche s'appuie de préférence sur les sources notariales, proposant un premier essai de synthèse à partir d'un présupposé inverse de celui de David Nirenberg dans Communities of violence (1996). L'essentiel du travail voulait en effet saisir les relations des juifs languedociens et catalans qui vivent à Puigcerdà et Perpignan avec la société englobante majoritaire chrétienne et sa culture : réseaux de relations, vie familiale, réactions devant les événements dramatiques telle l'expulsion française de 1306 suivant celle d'Angleterre mais aussi face aux mutations économiques ("été indien" de la spéculation puis le changement de tendance) et politiques. Cette recherche refusait de mettre a priori l'accent sur la violence de ces relations intercommunautaires, sans nier que cet élément demeurait au cœur sinon à l'origine d'une thèse commencée en 1991-1992, et que la réflexion se replaçait naturellement dans le débat ibérique sur la "convivencia". Elle préférait ne pas analyser d'abord les aspects structurels. Le but était au contraire de rassembler des fragments d'existences, de partir des plus petits éléments préhensibles, d'où par exemple l'utilisation de l'archéologie et l'attention à la topographie comme à l'urbanisme, pour sortir du discours attendu sur l'augmentation de la ségrégation et la vie religieuse vécue au sein d'une communauté fermée. De même, un des nœuds de la réflexion concernait le crédit, que l'état des sources conduit à développer, malgré une conclusion affirmant qu'il est rarement l'activité essentielle de ces hommes dont nous connaissons pourtant mal les lectures et le goût pour l'étude. Un des moyens pour dépasser le paradoxe a consisté en la reconstitution des réseaux de relations. Le résultat montre clairement que les graves changements dans la situation des juifs catalans suivent la dégradation de leur insertion économique et sociale, plutôt qu'ils n'en sont conséquence. Les études sur la fiscalité prouvent combien la pression fiscale extrême affaiblit à la fin du XIVe siècle des communautés juives plus fragiles que les autres groupes sociaux, démographiquement comme en raison de leur statut de « Juiss du roi ».

Sans doute, la période étudiée voit augmenter les conflits inter et intracommunautaires et les conversions. Nous pouvons établir une chronologie fine

de la dégradation des relations inter communautaires comme observer précisément ses mécanismes. La destruction d'un judaïsme dynamique conséquent à la période qui va des émeutes antijuives de 1391 à la Dispute de Tortosa et à la prédication de Vincent Ferrier était déjà connue. Mais l'essentiel parce le plus obscur, le plus profond, n'est-ce pas de mieux pénétrer une nouvelle société juive en la voyant se construire de manière hésitante mais avec force, par exemple par des choix familiaux comme par des options philosophiques. Nous n'observons aucun repli communautaire, mais plutôt une ouverture certaine à la société englobante, qui ne signifie pas dilution ou abandon de la judéité. Ariel Toaff a observé des faits convergents dans l'Italie du XVe siècle. Par exemple, lorsque le système anthroponymique moderne se met lentement en place chez les chrétiens, les juifs emploient un système extrêmement souple et ductile, capable de les nommer exactement en fonction du lieu, du temps et des interlocuteurs, de dire leur judéité et leur inclusion au sein de la société englobante. Ils vivent l'espace, les migrations, les déplacements de population, leur inclusion dans des réseaux transnationaux tout autrement que les chrétiens. En effet, leur conscience de la diaspora, qui se manifeste pourtant fort peu dans les activités quotidiennes ou leurs réseaux relationnels, les conduit à s'insérer d'une manière spécifique, eux que l'on dit méprisés, méprisables parce que dépendants et opprimés, et intégrés autoritairement dans un maillage territorial établi par et pour les chrétiens. Affrontés comme les chrétiens aux questions et bouleversements causés par la nouvelle utilisation des sources grecques comme aux mutations économiques, ils développent des vues profondément différentes à travers des querelles philosophiques et religieuses parallèles ou des conflits sociaux au sein des élites comparables.

#### Université Lumière-Lyon 2. Centre national de la recherche scientifique. École des hautes études en sciences sociales, ENS-LSH

Unité mixte de recherche n° 5648/CIHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux

-----

Rapport de soutenance de l'habilitation à diriger des recherches de Madame Claude Denjean.

Mme Claude Denjean a présenté son dossier d'habilitation le lundi 11 décembre à l'Université de Toulouse 2-Le Mirail à 14 heures devant un jury composé de Mme Danièle IANCU-AGOU, directeur de recherches au CNRS, UMR 8584, Mrs Maurice BERTHE, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2, Philippe SÉNAG, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2, Antoni FURIÓ, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Valence, Josep SERRANO DAURA, professeur d'histoire du droit à l'Université Internationale de Catalogne à Barcelone, François MENANT, professeur d'histoire médiévale à l'Ecole Normale Supérieure de Paris et Denis MENJOT, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lyon 2-Lumière, président.

Le président donne d'abord la parole à Mme Claude Denjean qui en une vingtaine de minutes a présenté avec clarté les différentes composantes de son dossier sur *Shylock et le monde. Juifs et chrétiens en Catalogne, XIIe-XVe siècles, la cristallisation des identités* et ses activités de recherche et d'enseignement depuis 1999. Elle a explicité ses choix scientifiques, décrit les sources utilisées et les méthodes mises en œuvre. Elle a justifié la sélection des articles proposés et leur regroupement en quatre ensembles : a) du quartier juif à l'espace transnational, b) communautés, conflits, c) judéité, transmission, passages d) réseaux. Elle a dégagé les principaux résultats auxquels elle a pensé être parvenue et a fait état des recherches qu'elle envisage de poursuivre individuellement et collectivement avec les étudiants qu'elle dirigera.

Le président donne ensuite la parole à Monsieur Maurice Berthe. Celui-ci exprime d'abord sa satisfaction de voir aboutir le dossier d'habilitation de Mme Denjean dont la thèse nouveau régime et les nombreux articles publiés ces dernières années avaient déjà permis d'entrevoir l'intérêt et l'originalité. Il tient aussi à saluer son courage pour s'être engagée sur un sujet important mais difficile. La difficulté tient à la multiplicité des thèmes et des problèmes. Le premier mérite a été d'assumer la complexité de son champ et toutes les attentes de la réflexion historique.

Il présente ensuite le parcours universitaire de Mme Denjean, actuellement maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de Toulouse-2. Professeur de collège et de lycée après l'agrégation, elle a soutenu en 1998 une thèse sur "Une communauté juive au prisme du notariat chrétien, les Juifs de Puigcerda entre 1260 et 1493" (publiée en 2004) et est devenue maître de conférences aux universités de Bordeaux-3 puis Toulouse-2. Le thème central de ses recherches porte sur les relations entre juifs et chrétiens entre le XIIIe et le XVe siècle, essentiellement dans le domaine économique (prêt à intérêt) et du point de vue de la cristallisation de l'identité collective et de la représentation d'une minorité. Son champ d'observation va de Puigcerda, où elle a dépouillé d'abondantes sources notariales, à Barcelone où ses recherches ont porté sur des sources judiciaires. Elle

a prononcé de nombreuses communications dans des colloques, rassemblé dans son dossier un grand nombre d'articles, animé un groupe de recherche sur la conversion, participé à plusieurs autres programmes sur le crédit, la fiscalité, les juifs, dirigé une quinzaine de maîtrises.

Le dossier constitué depuis 1998 en vue d'obtenir l'habilitation à diriger des recherches, se compose de quatre volumes:

- un mémoire retraçant en quelque 200 pages son itinéraire scientifique et ses travaux. Il constitue le volume I intitulé Ego Histoire.
- les volumes II et III regroupent, sous le titre "Identités juives entre ancrage et passages", 25 articles, édités ou à paraître, au total 566 pages.
- le volume IV est un travail inédit de 688 pages, "La loi du lucre dans le monde chrétien et juif. Usures en procès dans la Couronne d'Aragon à la fin du XIIIe siècle". Ce qui fait un total de 1466 pages.

Un examen de la chronologie de l'ensemble des publications et actions de recherche depuis son inscription en thèse en 1993, indique une accélération soudaine du rythme des recherches à compter de 2000. De 1993 à 1999 - c'est le temps des recherches dans les registres de notaires de Puigcerda -, Mme Denjean a produit, en plus de sa thèse, 11 articles et participé à 2 séminaires. De 2000 à 2006 -c'est le temps de préparation de son habilitation-, elle a rédigé 33 articles, participé à 11 séminaires et organisé 8 journées d'études, sans compter 5 travaux en cours non encore comptabilisés, plus son mémoire inédit. Elle arrive à cette soutenance avec un dossier impressionnant. Il impliquait la mise en oeuvre de thématiques de natures complètement différentes, impliquant chacune un haut degré de spécialisation et ouvrant chacune sur des problématiques propres. A cela s'ajoutait une bibliographie pesante. Elle ne peut qu'être louée d'avoir surmonté tous ces obstacles et d'avoir conduit son enquête à bonne fin. Le mémoire inédit ne se borne pas à prolonger les thématiques présentes dans la thèse et les premiers articles. Il vise aussi à les renouveler en utilisant de nouvelles sources, des procès des années 1298-1304 et en étendant le champ d'observation cette fois à l'ensemble des pays de la Couronne d'Aragon.

Maurice Berthe fait un rapide rappel du projet. Jacques II, roi d'Aragon, de Valence et de Murcie, comte de Barcelone, a créé en 1297, à la demande de la papauté, une commission d'enquête chargée de traiter de la "question des usures" (inquisitiones de 1297). Cette décision suscita entre 1298 et 1304 une série de procès conservés à la chancellerie de la Couronne d'Aragon, à Barcelone, sur lesquels Mme Denjean a choisi de focaliser sa recherche. Ces procès pour usure lui ont permis, à partir de l'exploitation des témoignages et de la procédure appliquée, de centrer sa réflexion sur la coexistence entre juifs et chrétiens autour du vieux problème des "usures juives", de revisiter le rapport entre "usure et judéité" et approfondir l'histoire des juifs, sans les isoler artificiellement de la société englobante chrétienne, cette fois sur les terres catalanes et à partir de sources judiciaires. Juiss et chrétiens, les uns et les autres comme créanciers ou débiteurs, accusés ou accusateurs, sont présents dans ces procès. En chiffres absolus, les juifs y sont cependant moins nombreux que les chrétiens. Chemin faisant, Mme Denjean a été conduite à étudier le cadre politique et institutionnel de la période, la législation du prêt et sa pratique, la procédure judiciaire et le fonctionnement spécifique des tribunaux. Son objectif central était de mieux cerner, à partir de sources appropriées et jusqu'ici inexploitées, l'identité juive, dans son vécu et dans ses représentations. Son travail prend place dans un courant très actuel de la recherche sur l'identité juive et le prêt à intérêt qu'elle contribue à enrichir. Sa chance a été de disposer de sources pertinentes à un moment de l'histoire de ces Etats où la pratique du prêt à intérêt contraignait le pouvoir royal à mieux définir et réprimer l'usure, à adapter le droit et les procédures judiciaires aux réalités économiques nouvelles.

Maurice Berthe met ensuite l'accent sur quelques unes des lignes de force du dossier. Claude Denjean s'est attachée à débrouiller la difficile question de la justice et de la procédure judiciaire.La justice médiévale, telle qu'elle est décrite dans les Etats de la Couronne d'Aragon, est aux antipodes de la mauvaise réputation que lui a faite l'utilisation de la procédure extraordinaire. La procédure suivie prouve combien le respect des fueros aragonais et des usatges de Barcelone demeure central en Catalogne et en Aragon. Le juge agit dans le cadre très solide d'une procédure et de règles dont la rigueur et l'absence de préjugés lui permettent de juger sans être embarrassé par la religion des plaignants. Tout atteste une volonté de la justice de saisir les gens comme individus et sujets et non comme membres d'une communauté. Le juge ne se prononce pas en fonction de la judéité de l'accusé ou de l'accusateur. Il n'est pas sûr qu'un témoignage juif soit habituellement moins considéré que celui d'un chrétien. Ils sont aussi à l'aise au tribunal que les chrétiens, ils partagent les mêmes valeurs. Le discours explicitement antijuif n'a pas sa place au tribunal, où règne un discours de justice et de paix.Le dossier propose une analyse très fouillée de la question de l'usure. En fin de compte, l'usura n'est pas mauvaise en soi, pas plus que le lucrum. Les deux sont admissibles. Dans les enquêtes et les procès, l'accent n'est iamais mis sur le système économique lui-même, mais sur les qualités ou les défauts des hommes. Ce sont leurs comportements dans les opérations de crédit qui font que les usures sont licites ou illicites. Condamner les usures immodérées et séparer dans les usures le bon grain de l'ivraie, suppose que l'on s'attaque à ceux en qui il est impossible d'avoir confiance, que l'on enquête sur ceux auxquels la fama publica ( ou communis opinio) reproche des abus ou des vols dans les opérations de crédit. La question des usures concerne en fait ce que nous nommerions l'abus de spéculation financière plutôt que le crédit. L'absence de transfert d'argent et de biens clairement identifiables et datables sont les caractéristiques des prêts considérés comme litigieux. En définitive, on peut considérer que la Catalogne et l'Aragon, en s'attaquant à la fin du XIIIe siècle aux usures mauvaises, oeuvraient à garantir pour l'avenir, et durablement, l'usage du bon crédit, du crédit légal sous toutes ses formes. La question n'était pas de distinguer les usures juives et les usures chrétiennes mais d'identifier et de réprimer les usures mauvaises. L'auteur montre ensuite de façon très judicieuse que ses sources font des juiss des hommes et semmes d'affaires, non seulement assimilés, mais parfaitement semblables aux chrétiens dans leurs pratiques économiques. Mais ils tiennent rarement le haut du pavé. Ils sont essentiellement présents dans le petit crédit rural. Les enquêtes n'ont pas vocation à attaquer les juifs; la judéité n'est jamais la clé qui déclenche ces affaires. Le discours judiciaire, protégé sans doute par la procédure et sa technicité, et malgré ce que l'on pourrait imaginer du jeu des avocats, est absolument aux antipodes du stéréotype du juif usurier. Au tribunal comme chez le notaire, chacun sait que dire "juif" pour "usurier" est impropre. On parle cependant des "usures juives" parallèlement aux "usures chrétiennes", parce que les textes normatifs distinguent les deux.

Servi par ces qualités de travail et de réflexion, l'apport scientifique du dossier est de premier ordre et doit s'apprécier à plusieurs niveaux. Il réside d'abord dans la multiplicité des analyses ponctuelles, toujours rigoureuses et souvent originales, qui portent sur tous les domaines de l'étude. Des analyses très fines, bien documentées et soutenues par des lectures nombreuses et bien menées qui montrent une réelle et profonde culture historique. Elles apportent sur tous les thèmes abordés un éclairage original. Ce dossier révèle ensuite de grandes capacités en matière de recherche et une réflexion historique solide, intelligente, bien ancrée dans un territoire et dans une problématique bien maîtrisée. Les quelques réserves de forme ne doivent pas faire perdre de vue la qualité et surtout la nouveauté de ce travail.

Le président donne ensuite la parole à Philippe Sénac, Professeur à l'université de Toulouse Le Mirail, qui remercie la candidate de l'avoir invité à participer à ce jury même s'îl est peu familier de la période et des thèmes abordés. Les communautés juives qu'îl fréquente sont plutôt celles de la fin de la monarchie wisigothique ou les ambassadeurs et marchands juifs de l'époque carolingienne en terre islamique, mais il ne se considère pourtant pas étranger aux propos de C. Denjean dans la mesure où, travaillant sur l'Aragon et les rapports entre l'Occident chrétien et l'islam, bien des problématiques évoquées lui sont familières. Les musulmans ne sont d'ailleurs pas totalement absents du dossier puisqu'on y voit apparaître des Ismaélites qui achètent des esclaves, des Sarrasins qui paient l'impôt, une musulmane nommée Mariam que l'on interroge à Barcelone en 1301, et surtout le mot aljama dérivé de l'arabe (vol. 1, p. 46).

L'ensemble des travaux présentés constitue un ensemble conséquent et tout à fait conforme à ce que l'on attend d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches puisqu'il comprend deux épais volumes regroupant 25 articles, un volume d'Ego histoire de près de 200 pages et un texte inédit de 688 pages. La présentation est convenable, la réflexion soutenue, la bibliographie abondante et l'ensemble témoigne d'une grande activité intellectuelle depuis la soutenance de la thèse et la nomination de la candidate en tant que MCF à l'université de Bordeaux III en 1998. L'ensemble de cette production, réalisée sans aucune délégation ni détachement, justifie de nombreux compliments.

Le premier mérite de C. Denjean concerne d'abord le choix de son sujet dans la mesure où traiter des juifs au Moyen Age est un thème périlleux, imprégné par des présupposés idéologiques et des questions d'actualité dont la candidate s'est parfaitement démarquée, sauf dans le ch. 2 du vol. concernant la découverte d'un enfant mort à Barcelone, lorsqu'elle évoque les profanations de sépultures du XXIe siècle. Dans le vol. 1, elle souligne que « l'historiographie a surtout insisté sur les émeutes anti-juives, la ségrégation et les persécutions, de manière à déterminer quelle tolérance ou intolérance affectait l'existence des juifs médiévaux » et elle opte courageusement pour une approche différente, ni « rose », ni « lacrymale », en tentant de dépassionner le débat, en privilégiant l'individu sur le groupe, en évitant la question de la violence à laquelle elle préfère la notion de conflit, conformément à l'approche de D. Nirenberg.

Le volume d'Ego Histoire est également très séduisant dans la mesure où il met en évidence un autre mérite de C. Denjean, à savoir une très grande honnêteté intellectuelle lorsqu'elle évoque ses difficultés, ses doutes et ses espoirs. Le style (parfois trop personnel) est agréable, vif, et le volume révèle une grande culture qui s'appuie sur de nombreuses références parmi lesquelles figurent souvent, à côté de romanciers et de poètes, les œuvres de M. Bloch et de G. Duby. Elle y retrace parfaitement son itinéraire depuis le collège en ZEP jusqu'à l'université et le lecteur y découvre une débordante activité dans le domaine de la recherche avec l'organisation de journées d'étude, de séminaires et de colloques, de même qu'il perçoit combien le métier d'historienne imprègne le quotidien de la candidate. On relève surtout que loin de s'enfermer dans une perspective religieuse, C. Denjean su ouvrir son champ de recherche à des thématiques variées telles que la fiscalité, le crédit, la famille et même l'archéologie (p. 51-53). Elle se définit finalement comme une historienne du lien social et on ne peut que la féliciter lorsqu'elle valorise le travail en équipe et l'échange avec l'étudiant. Bref, à l'issue de ce volume, on se demande si le moment n'est pas venu pour la candidate d'écrire une biographie (pourquoi pas celle de Bartomeu de Mans de Villafranca de Pénédès, présenté comme un membre de la « mafia » du lieu ?).

Les deux volumes d'articles et La Loi du Lucre (joli titre...) méritent également des compliments dans la mesure où chaque chapitre apporte un nouvel éclairage sur la place des juifs dans la société au tournant des XIIIe-XIVe siècles. La candidate y fait preuve

d'une véritable pluridisciplinarité en maniant tour à tour le droit, la fiscalité, l'économie et en se comportant encore comme une historienne des mentalités et des villes (Puigcerda et Perpignan). L'ouvrage révèle même des talents d'enquêteur et de policier à l'occasion de l'affaire de l'enfant trouvé mort dans le call de Barcelone en 1301. En bonne pédagogue, C. Denjean sait replacer son enquête dans un contexte plus large en évoquant une normalisation de l'échange et une moralisation des mœurs qu'elle met en relation avec l'organisation des terres conquises, l'expansion commerciale en Méditerranée et une intense activité diplomatique dirigée vers la maison d'Anjou, le royaume de France et la papauté. Elle souligne justement que cette normalisation ne peut être assimilée aux mesures prises par Louis IX quelques années plus tôt et, réduisant habilement son champ d'observation (ch. 1) après avoir évoqué les juges et la procédure judiciaire, elle décrit alors avec minutie son corpus documentaire, à savoir 32 pièces d'archives de la chancellerie désignées sous le nom de Processos en quart. La méthode suivie s'annonce donc juste, pertinente, et même prudente puisque C. Denjean prend le soin de souligner les limites de ces documents en précisant qu'à une exception près, les sentences rendues n'y figurent pas. L'histoire du lien social et des mentalités qui sont au cœur de l'étude s'opère donc sur la base d'auditions et d'interrogatoires et c'est ici que l'on découvre le mieux les talents d'historienne de la candidate puisqu'elle soumet ces procès à des questionnements successifs tout au long de sept chapitres qui éclairent l'administration royale à l'époque de Jacques II, l'organisation judiciaire, la spécificité aragonaise, la construction d'un corps politique, les contrats usuriers, les modalités du crédit, les questions successorales et la société juridique. Ses conclusions (p. 527-544) confirment ce que avait déjà été pressenti ou observé dans plusieurs articles, à savoir que loin d'être une communauté à part, les juifs sont des individus intégrés et semblables aux chrétiens dans leur pratique économique. Ils bénéficient d'un traitement commun dans la documentation judiciaire, autrement dit : le religieux ne prédomine pas sur le social, même si l'usage de l'hébreu demeure inquiétant pour les chrétiens. L'ouvrage propose ainsi une troisième voie, plus nuancée, entre la thèse d'une haine anti-juive et l'idée d'un âge d'or (le XIIIe s.), et la démonstration est convaincante. Tout ceci est séduisant, parfaitement documenté, et il faudrait encore féliciter la candidate pour la qualité de tes transcriptions (p. 549-612), sa prudence à l'égard de l'anthroponymie (distinguer les noms des juifs et des musulmans, p. 171 du vol. II), son souci de la précision et l'attention portée aux schémas et à l'illustration, même si plusieurs tableaux sont mal imprimés.

Certains aspects suscitent néanmoins quelques réserves. On laissera de côté plusieurs interrogations comme la validité de ces 32 cahiers pour refléter pleinement des rapports entre juifs et chrétiens, l'idée selon laquelle l'image des juifs chez les chrétiens a pu différer selon le milieu social (ces communautés sont-elles si homogènes ?), ou le fait que le décollage économique n'est pas nécessairement synonyme de conflits exacerbés : en général, les cycles de croissance matérielle sont des moments de détente sociale : or, on discerne mal si la région traverse une crise ou si elle connaît un décollage. En fait, en tant que non spécialiste, trois points retiennent l'attention. Le premier concerne des aspects formels, en particulier dans La Loi du Lucre, où les coquilles sont plus fréquentes que dans les autres volumes : un juifs (p. 23), annuario (p. 7), le Lieux (p. 9), chrétien sans s (p. 11), trois sorte sans s (p. 19), comm<br/>mission (p. 25), Lunmière (p. 168), et plus généralement Chrétiens (sans c minuscule). Sans doute par empressement, C. Denjean prend beaucoup de liberté dans ce volume avec les normes conventionnelles de présentation en utilisant le même corps pour les notes en bas de page et pour le texte, en oubliant qu'on ne met pas de points à la fin des titres, ni de majuscule après : , et en ne traduisant pas les lieux d'édition des ouvrages étrangers en français (Girona, Philadelphia, Valencia). Certains toponymes aragonais sont mal écrits (Monzón, Maluenda) et les références des notes sont souvent incomplètes (auteurs, pages...). Enfin, les fiches de la base de données (p. 620-643) n'étaient pas indispensables. Un deuxième point concerne la manière dont est conçue et rédigée La Loi du lucre. Certes, le style reste agréable comme en témoigne l'emprunt à Jean de la Fontaine de la formule inaugurant le ch. 5 « Lorsque sentant sa mort prochaine » (p. 369), mais il est souvent saccadé et bourré de phrases ou de sous titres inutiles : « une odeur de chien mort » ou encore « Mais attention, les nez actuels, en panne de vocabulaire, oublient que les miasmes révulsent les uns, alors que les autres les supportent même s'ils les perçoivent » (p. 141). Surtout, l'ordre des chapitres ne se justifie pas et l'absence de fil directeur permettrait aisément d'en changer la disposition ou de les isoler les uns des autres, faute de transitions. Il s'agit de mon point de vue du seul vrai défaut de cet ouvrage puisqu'en soumettant un même corpus documentaire à des éclairages très variés, la candidate donne au lecteur l'impression de perdre le fil de la démonstration. Il y a là un aspect « impressionniste » qu'il faudra réviser en vue de la publication, en s'interrogeant sur la raison d'être du ch. 2 en particulier. Enfin, d'un point de vue pédagogique, même si La loi du Lucre n'est pas un manuel d'histoire, on se demande s'il n'aurait pas été utile, pour le lecteur, de rappeler, même brièvement, que la question de la coexistence entre chrétiens et juifs dans la Péninsule est une affaire ancienne (F. de Menaca), en évoquant quelques jalons chronologiques, ce qui mettrait mieux en relief l'intérêt de cette période des XIIIe-XIVe siècles. Dans le même ordre d'idée, on aurait souhaité en conclusion une plus grande ouverture du sujet en comparant, la situation des juifs de Catalogne avec celle d'autres minorités qui ont marqué l'histoire de cette péninsule ibérique faussement appelée « l'Espagne des 3 cultures », à savoir les mudéjares et morisques, eux aussi « gens du voyage » et de la conversion. Il ne s'agit là que d'une incitation à dépasser le champ d'étude cerdan ou catalan et à franchir une frontière. Mais l'exemple de Mariam la sarrasine, la porteuse de lumière, montre bien l'intérêt d'une plus grande ouverture : le texte latin (p. 194) en dit bien plus que ne le relève la candidate et semble particulièrement révélateur des mentalités : on apprend qu'à Barcelone, en 1301, Mariam est captive, qu'elle jure sur le Coran, qu'elle parle arabe, qu'un interprète est présent, qu'elle obéit à un juif et que son origine et sa foi ne l'interdisent pas d'être citée comme témoin. En ce sens, l'approche de E. Lourie mise en cause paraît plus « globale » puisqu'elle invite à un détour vers les musulmans dans le débat judéo-chrétien.

En définitive, ces observations sont davantage des suggestions que des critiques et elles n'enlèvent rien à la somme de travail réalisé, à la portée des conclusions et aux multiples qualités d'enseignant et de chercheur dont C. Denjean fait preuve. L'impression dominante demeure celle d'un dossier à la fois riche et passionnant qui mérite d'être récompensé et, après quelques améliorations « artisanales ».

Mme Danièle Iancu-Agou prend à son tour la parole pour dire que ce dossier d'H.D.R. est volumineux. L'impétrante l'a organisé en réunissant un volume (I) épais intitulé *Ego-histoire*, deux volumes (II et III) regroupant un *Recueil d'articles* édités, et un travail original ou volume IV, *La Loi du lucre*. L'ensemble, est présenté avec des motifs iconographiques en pages de couverture, tirés judicieusement de documents hébraïques barcelonais pour trois d'entre eux (*Haggadah*, vers 1330 ou vers 1340?), et italien de la même époque (fresque chapelle Castellani, Florence) pour le dernier volume.

Cl. Denjean s'est livrée à son *Ego-Histoire*, dans un long exercice (136 pages + annexes), avec une certaine hardiesse, mêlant souvent le personnel à une démarche proprement historique.

Il conviendra de revoir un style parfois oral, de procéder à un lissage, et aux corrections de certaines imperfections (entre autres, des fautes p.19, 22, 23, 24, 25, 73, 94, etc.) ; par delà certaines longueurs, ce qui prévaut amplement, c'est cette ardeur, cette

volonté de bien faire certes (et même parfois de vite faire). Il faut saluer ce labeur entamé en 1992, cet « appétit » de travail, cette gourmandise dans la recherche (« réfrénant, dit-elle p.37, une avidité qui devait être contenue »), cette pugnacité à trouver sa voie, à explorer toutes les ressources, tous les compagnonnages et meilleurs environnements possibles.

Après avoir fait ses armes en Cerdagne, elle s'est finalement orientée vers l'espace catalan, domaine qui se prêtait le mieux à la constitution d'un corpus documentaire étoffé, exploitable. Cherchant son miel dans la recherche, dans la direction de la recherche (animation de groupes de recherches dans le cadre de l'équipe *Hispaniae* du Laboratoire FRAMESPA), mais aussi bien dans l'enseignement, dans les réunions universitaires « parfois dévorantes », dans la correction des copies d'agrégation, elle apparaît comme une jeune savante cultivée, fébrile et volontaire. En témoigne par exemple son effort, p.121, pour présenter la récente *Table Ronde* qu'elle a organisée à Toulouse (2 décembre 2005), sur *Transferts d'argent et solidarités au Moyen Age*, et pour livrer les compte rendus des conférences d'Anngret Holtmann-Mares (p.127) et d'Alexandra Véronèse (p.131). Tout ceci donc est à son actif, et doit être souligné.

Dans *Identités juives entre ancrages et passages. XHe-XVe siècles*, 25 articles au carrefour de plusieurs approches, sont livrés, répartis en quatre volets rangés commodément par thèmes : A. Du quartier juif à l'espace transnational ; B. Communautés, conflits ; C. Judéité, transmission, passages ; D. Réseaux.

Après sa thèse sur les juiss cerdans appuyée sur les sources notariales chrétiennes de Puigcerda, et que j'avais eu plaisir à présacer et à louer, elle a en effet publié un grand nombre d'articles en élargissant son terrain de recherches, et en l'orientant à terme vers le crédit. Sage décision motivée par les maigres ressources de sa documentation sur les médecins, la vie privée, la vie culturelle.

La Loi du Lucre dans le monde chrétien et juif. Usures en procès de la fin du XIIIe siècle. Le mémoire inédit (688 pages) répond donc à un souci d'approfondissement de la thématique de l'usure mise en relation avec la cristallisation d'une identité juive qui évolue au XIIIe siècle. Ne reculant pas devant les difficultés, elle a élargi son champ d'observation avec des dossiers constitués de procès conservés à la chancellerie aragonaise: une quinzaine d'affaires qui touchent aussi bien aux prêteurs juifs que chrétiens de 1298 à 1302-04. Ample programme, ardu, qui requiert des connaissances solides en matière économique, la maîtrise d'un savoir juridique, des pratiques procédurales et de l'abondante historiographie inhérente. Ce domaine ne m'est pas familier, mais il est évident que les sources judiciaires (et le droit savant catalan) exigent la possession de notions différentes des documents notariés ou des sources administratives. En tout cas, il convient de saluer le courage de Cl. Denjean qui s'aventure sur des sentiers toujours plus difficiles.

Dans ce volume qui représente en somme la nouveauté de ses recherches, le Chapitre 1 (92 pages), *Le lieu des crimes : L'Aragon vers 1297*, situe « sources et contexte »; un « Résumé des procès étudiés en détail » (p.36-37) est proposé, avec des tableaux récapitulatifs en fin de chapitre (et des photocopies d'annexes de seconde main) qui procèdent à la présentation des enquêtes.

Dans le chapitre 2 (64 pages), Cl. Denjean revient sur une affaire (sombre voire macabre, plutôt que « passionnante ») traitée par deux historiens (en 1986 et 2000), inscrite dans son champ chronologique, et sur le terrain (le *Call* de Barcelone) de son enquête. Il s'agit d'interrogatoires, entre les 9 janvier et 9 février 1301, des 17 témoins de la découverte d'un corps d'enfant trouvé mort le samedi 7 janvier au soir, sous un étal de boucherie du *Call* de Barcelone, puis enterré la nuit même au cimetière juif de Montjuich. Faux crime ? Vrai drame ? Une lecture de deuxième main de documents certes intéressants (approche en anglais d'Elena Lourie, et en catalan de Jaume Riera i Sans) est proposée. Pourquoi pas ?: Occasion de poser le décor, avec le climat qui prévaut dans la Barcelone

de 1301, son *Call*, ses juges, les notables et secrétaires de l'*Aljama*, et l'issue prompte et raisonnable d'une affaire quasi-explosive. L'auteur parvient à l'objet de sa quête : les découvertes de cadavres sont des faits rares, à la différence de l'endettement qui, lui, est courant. Ce chapitre se clôt avec la photocopie de la transcription latine par Elena Lourie du document de 1301, et avec un croquis (p.186) dont on a du mal à saisir le fonctionnement. S'il n'était pas indispensable de consacrer un tel chapitre à ce dossier connu et en définitive éloigné du problème central de la thèse, au moins cela a-t-il conduit la candidate à poser le problème du débat historiographique intéressant autour de la vision sombre ou rose de l'histoire des juifs.

Le troisième chapitre (94 pages) présente *Les usures et le royaume*, distinguant p.215 crédit licite de l'usure illicite, insistant sur le notariat garant d'ordre (p.223) et soulignant l'œuvre législative de Jacques Ier le Conquérant sur l'usure. Là encore sont données en annexe des photocopies de transcriptions publiées ailleurs des chartes de Jacques Ier réglementant l'usure des Juifs (p.278-293). Dans ce chapitre, est évoquée la Dispute de Barcelone avec en note 213 (p.273) un commentaire sur le débat sur la Trinité qui sera entièrement repris p.449.

Les chapitres IV, *Une suspicion généralisée sur les contrats* (72 pages), et V, *Le fils de l'usurier* (28 pages), apparaissent déséquilibrés par rapport aux chapitre VI, *Juges et justiciables* (59 pages), ou VII, *De mains en mains* (67 pages). L'ensemble constitue un volume dense qui suscite naturellement remarques, et discussions autour de problèmes qui mériteront débat.

#### Remarques

- Sont évoqués prudence et self-contrôle chez les Juifs (p.145); cette attitude est connue, en toutes époques d'ailleurs et est compréhensible pour toute minorité « ayant l'inquiétude pour partage » (formulation de B.Blumenkranz); ils ne portent pas plainte; est significatif à cet égard le fait qu'il n'y ait pas besoin de cadavre pour accuser les Juifs, p.166. Assertions auxquelles je souscris.
- p.147 : à propos des juifs « très au fait du fonctionnement judiciaire » ; J.Shatzmiller est naturellement cité pour Manosque et à juste titre, mais jamais l'article pionnier en la matière de Guenoun et Aubenas ; p.154, n.46, est à nouveau relaté l'épisode des deux fêtes des Pâques chrétiennes et du Pourim juif concomitantes avec les dérapages occasionnés à Hyères : « nous savons qu'en Provence » : il faut donner la source, Guenoun et Aubenas (Recueil des mémoires et Travaux publics par la Soc. d'Histoire du Droit, Univ. de Montpellier, 1948) . Idem pour Valréas, dont la source n'est pas donnée (p.158, n. 57) : A. Molinier, Le Cabinet Historique, Paris, 1883.
- p.150, paragraphe « Si c'était... un infanticide » : est évoquée l' « hypothétique circoncision » de l'enfant qui pourrait être visible. Dans les archives provençales plus tardives, le vocable de « circoncis » n'est trouvé que dans l'injure adressée de surcroît à une femme néophyte de Marseille, traitée en 1529 de « retailhata » !; p.168 : des « marques sur les tibias » qui seraient inhérentes au mode de sépulture judaïque ? : Observation qui suscite l'étonnement; rien de semblable n'existant en ce domaine à ma connaissance. Le problème constitué par ce dossier insolite est bien posé avec les outils bibliographiques en notre possession.
- A propos de l'accueil des Juiss français à Manosque ou en Catalogne avec accusation de retours au judaïsme ancestral malgré le baptême, outre J. Shatzmiller, les travaux de Y.T.Assis riches de tels exemples à Calatayud, à Valence, à Lérida, auraient dû être cités (ils sont heureusement présents dans la bibliographie). Dans le chapitre 3, est annoncé un paragraphe : « Juis, convertis, assimilation » : on serait en droit d'attendre un développement substantiel ! 2 pages seulement !! Est évoquée p.355 la panique suscitée

par les Pastoureaux, il eût fallu mentionner l'ouvrage tout récent de Georges Passerat sur La~Croisade~des~Pastoureaux~(Cahors,~2006).

- Ces remarques ne doivent pas amoindrir les ressources proposées d'une bibliographie, dense, à jour, avec les écoles catalanes, espagnoles, italiennes, bien présentes. Elles n'entachent pas non plus une écriture alerte, dotée parfois d'un langage parlé, mais souvent aussi de jolies expressions (« voyage au pays des choses vraisemblables » ; « affaire entre chien et loup » ; « panier fleurant doucereusement... » ; « loi du lucre » ; « prêteurs magnifiques, vivier de victimes », etc.), et d'une certaine aisance sur un sujet aride et difficile.

#### Problèmes qui méritent discussion

- Légende rose, histoire lacrymale: dans ce débat, est souvent invoqué le « cadre idéologique » déterminant la vision des historiens: ceux israéliens (Dinour, Baer par exemple) appréhendant différemment les événements, par rapport à ceux de la diaspora (Baron); vision lacrymale opposée à celle tempérée prenant en compte l'environnement, pour une histoire « presque heureuse » comme l'avait joliment écrit Maurice Kriegel. Si j'ai commencé mes travaux sous le signe des expulsions et des émeutes (encore que dans ma « Topographie... », j'insistais sur la dualité ambiguë des « signes d'intégration » et « indices d'exclusion »), je tendrais aujourd'hui, comme Maurice Kriegel ou Gilbert Dahan, vers l'histoire « presque » rose. Préoccupée par la vie quotidienne, la vie privée, les élites, leur culture, prosopographie, leurs conversions, j'ai de plus en plus tendance à considérer mes juifs « presque » heureux. Certes, le XVe siècle provençal, avec une certaine aménité de mœurs, est loin du XIIIe siècle de Claude Denjean. Et si dans le temps, la fin des communautés est proche, la porosité entre les deux groupes est bien réelle jusqu'à conduire en Provence à tant de conversions finalement choisies
- Petit peuple inculte, élites : différences (p.171, 174, 180) soulignées : j'aurais tendance à penser comme Ibn Verga (en son temps), comme Elena Lourie ou Gilbert Dahan, que le petit peuple hostile, ceux que les documents désignent comme « la populace », est bien distinct des élites plus clémentes.
- On ne peut que souscrire au postulat énoncé, à savoir que l'histoire des marginaux éclaire naturellement celle de la société dominante, majoritaire.
- Prêt, petit crédit rural, « bon crédit », « mauvaise usure », « usures immodérées » des textes normatifs : chacun le sait, les Juifs n'ont pas été les prêteurs les plus importants ; sont évoquées à cet égard les liquidités des Lombards prompts à satisfaire les Princes en manque de sous. Une thèse récente, celle de Juliette Sibon, apporte pourtant pour les Juifs de Marseille au XIVe siècle une conclusion tout autre, assez neuve, sur leur crédit plus intégrateur que discriminant : ici le choix de l'usure soutient l'entreprise économique, s'insère dans le cycle de la production et place les Juiss au centre de l'activité économique et des relations sociales. Ce rôle est autorisé par les liens personnels tissés entre les principales familles juives et bailleurs de fonds chrétiens; des liens qui reposent sur l'excellence, sur la confiance : les Juifs à Marseille sont des banquiers qui font circuler l'argent, et leurs liens personnels avec des familles de la noblesse urbaine sont poussés jusqu'à l'amitié, grâce à une porosité impressionnante de la société marseillaise (qui a fait craindre même le syncrétisme). On rejoint là le Shylock revisité par Joseph Shatzmiller : ici, comme il l'avait suggéré, le prêt juif n'entraîne nulle stigmatisation. D'ailleurs, dans le chapitre IV, p.301, Cl.Denjean montre très justement le cas d'un Juif Issach Biona accusant un chrétien (Guillem Franchea) d'usures et produisant contre lui des témoins, tout comme les témoins de Bondavin de Marseille. Des individus qui, comme dans le Comté de Provence, savent avoir recours à la juridiction chrétienne, et sont à l'aise au tribunal.

- Les procès pour usures (p.305) sont rapprochés de procès pour mœurs (cas d'Astruch Bondavid Saporta de Besalu et sa mère), témoignant par là comme à Hyères au XIVe siècle ou à Manosque, où à Aix, que les Juifs font confiance à la justice, savent se défendre (p.309).
- Mais l'obsession des usures juives « malfaisantes » comme des faux convertis que souligne Cl.Denjean est récurrente, elle ira s'amplifiant (et se lira aussi dans les édits d'expulsion provençaux). Cependant, même si le roi est toujours garant de la paix publique, du respect de la loi, la dualité constitutive des Juifs (ne serait-ce que celle linguistique) entraîne forcément leur duplicité. En témoigne le développement accordé à une affaire connue, la dispute de Barcelone : Cl.Denjean la reprend p.446-454 à la lumière de ses procès, la désignant plus comme un plaid avec sentence, que comme une disputation ; elle s'attarde sur le comportement du « roi en sa Cour » dosant savamment attitude tolérante et sanction sévère
- Sans prétendre avoir fait le tour de son travail (bien des aspects méritent d'être soulevés : le dossier des langues parlées dans le *Call* ; le lignage des Saporta, appréhendés plus tard marranes en Languedoc, doctes médecins à Montpellier puis marquis en Provence et que l'on voit ici à la source, juive, en Catalogne : elle a dirigé un travail de mémoire sur cette parenté ), il faut louer dans cette étude des procès pour « usures malsaines » et dettes conservés à la Chancellerie de la Couronne d'Aragon, une ouverture constamment mise à l'œuvre du champ d'observation, et l'élargissement des thèmes catalans à l'Europe : en effet, elle a procédé à des parallèles utiles avec la France de Louis IX déclaré saint en 1297 (p.525-526), avec la Provence et son crédit juif de petite portée (à moduler à présent avec l'apport neuf de Juliette Sibon), avec l'Italie .

En dépit de la nécessité d'écourter certains développements afin de gagner en clarté, de circonscrire davantage le propos afin d'aller à l'essentiel, de rester près, au plus près des documents et « preuves » d'archives, il convient de complimenter la candidate pour son choix courageux d'un sujet ambitieux et complexe qui aurait dû peut-être bénéficier d'une maturation plus lente. Mes remarques n'entachent pas la valeur de son labeur qui devra - pour publication - être revu, corrigé (nombreuses coquilles dans le volume inédit), et poli.

Claude Denjean a eu le mérite - malgré certains écueils - de persévérer, en menant de front tout à la fois enseignements, travaux personnels, programmes de recherche, projets d'édition de Colloques, etc. Elle est pleinement qualifiée pour diriger et encadrer des recherches.

Josep Serrano Daura déclare que l'examen du curriculum vitae de Mme. Claude Denjean, dénote une grande expérience enseignante, développée dans les prestigieuses Universités de Bordeaux-Michel de Montaigne, et présentement de Toulouse - Le Mirail. Elle a par ailleurs une importante production scientifique, avec beaucoup de travaux publiés, centrés sur les communautés juives fondamentalement catalanes au Moyen Âge. Elle soumet à notre jugement une étude intitulée Shylock et le monde. Juifs et chrétiens en Catalogne, XIIe - XIVe siècles, la cristalisation des identités. Dans cette étude Mme. Denjean relève un défi très important: l'élaboration d'une histoire "totale" des communautés juives catalanes à partir de l'étude des institutions du crédit et de l'usure au cours d'une longue, thématique complexe par les connotations qu'elle a eu depuis toujours pour le peuple juif. Elle s'appuie sur une ensemble important de sources diverses principalement judiciaires, mais aussi financières et notariales ainsi que sur des documents administratifs municipaux et royaux. Mme. Denjean ne s'abandonne pas à la spéculation historique. Sa bibliographie est très actualisée, ce qui dénote que Mme. Denjean est au fait de l'historiographie sur la

question. Cette documentation lui permet les institutions et leur évolution, les structures familiales, les conversions, le crédit et la fiscalité.

A mon sens, la professeure Claude Denjean a une capacité suffisante comme enseignante et comme chercheur dans sa discipline. Sa démarche est originale dans son domaine scientifique, sa stratégie de recherche est adaptée à son corpus, elle a la capacité d'encadrer de jeunes chercheurs. En conséquence, je lui reconnais le niveau nécessaire pour diriger des recherches.

François Menant rappelle d'abord qu'il est en relations depuis dix ans avec Claude Denjean dans le cadre des programmes de recherche sur le crédit, et que leurs échanges se sont toujours révélés intéressants et utiles. Il a également suivi la mise au point du mémoire inédit depuis 18 mois, et souligne l'effort d'approfondissement et de mise au point auquel s'est livrée C. DENJEAN sur les points les plus délicats, la procédure notamment. A l'issue de ce gros travail, on peut parler d'un essai d'histoire globale (c'est-àdire de vraie histoire, cherchant à donner une vue d'ensemble aussi complète que possible d'une société, avec ses différents arrière-plans) : C. DENJEAN cherche constamment à mettre en relations l'économique, le religieux, le social, les représentations...l'objectif jamais perdu de vue étant d'analyser les mille facettes de l'insertion des Juifs dans la société chrétienne d'un coin de l'Europe médiévale. Les « positions de thèse » présentent clairement la problématique, sans dissimuler son caractère, précisément, de thèse à démontrer, entre légende noire de la persécution et légende rose de la convivencia. L'ambition du propos s'appuie sur l'ampleur du travail : le mémoire aussi bien que le dossier d'articles sont d'une taille qu'atteignent peu d'HDR, d'une belle cohérence également, et il faut d'emblée souligner cette importance du travail accompli en 8 ans. Entrant dans le détail, F. Menant estime d'abord que le chapitre sur l'enfant trouvé mort,

Entrant dans le détail, F. Menant estime d'abord que le chapitre sur l'enfant trouvé mort, dont il comprend bien la raison et qu'il trouve fort intéressant, alourdit cependant la démonstration et pourrait être détaché sous forme d'une publication séparée, peut-être même un petit volume.

Il aborde ensuite la question du crédit, qui est ici saisi à l'époque de son plein développement, qui est aussi l'époque-charnière où la répression de l'usure commence à s'exercer, et par là même à créer la riche documentation qu'a exploitée C. DENJEAN. Un peu déçu par le § « L'information sur le marché », il demande comment fonctionne effectivement cette information ce à quoi C. DENJEAN donne ensuite une réponse aussi complète que possible-. Il souligne la mise en évidence, dans ce mémoire grâce à l'excellente source que constituent les témoignages-, du jeu complexe des mécanismes de crédit et de l'endettement. On voit bien notamment comment le crédit peut s'étendre, du plein gré des contractants, sur la très longue durée, et n'est en fait pas nécessairement destiné à être remboursé : la diffusion de la rente n'est pas en ce sens une véritable innovation.

F. Menant souligne ensuite l'intérêt de l'entreprise qui court à travers plusieurs articles et s'épanouit dans le mémoire inédit- de lire la conjoncture propre aux Juifs, entre XIIIe et XIVe s., marquée par la montée de l'exclusion (avec ce que cette perspective suppose de téléologie), certes comme une histoire singulière, et comme une conséquence de l'évolution de la pensée théologique, mais aussi comme un volet de la conjoncture générale de l'Occident, entre expansion et crise. Les Juifs apparaissent ainsi comme un des groupes qui souffrent de la crise, à l'instar des petits propriétaires paysans ou des ouvriers, et en même temps comme des agents de la crise de par leur rôle dans le crédit et dans la spéculation immobilière. Le passage de l'article où on les voit rivaliser avec les ordres mendiants dans les acquisitions immobilières est particulièrement remarquable, de même

que leur rôle dans les entreprises d'irrigation. Sollicitée à ce propos de préciser la conjoncture catalane de 1300, entre les notions de « crise » et de « décollage » qu'elle emploie alternativement, C. DENJEAN situe ces deux versants d'une même conjoncture, dans un pays à la fois « vieux » et « jeune ».

- F. Menant souligne ensuite les qualités que présente l'analyse des sources telle que la pratique C. DENJEAN, et s'arrête sur la réorganisation administrative et archivistique présentée au chap. I, en demandant à C. DENJEAN de préciser le parallèle avec l'Italie communale ; il lui signale quelques améliorations à apporter à la bibliographie sur ce point. Le dialogue qui s'ensuit avec C. DENJEAN montre les analogies du développement en ce domaine entre les deux régions.
- F. Menant relève enfin la qualité de l'information historiographique de C. DENJEAN et son souci d'intégrer à sa réflexion les recherches en cours, sur des domaines souvent techniques et difficiles, qui ajoute encore de l'intérêt à son travail.
- F. Menant conclut que le travail présenté par Claude Denjean est une véritable thèse d'habilitation, qui répond à toutes les exigences du genre et témoigne au-delà de défauts formels encore à corriger- d'une excellente maîtrise de son domaine de recherche et d'une belle capacité à étendre sa curiosité à de nouveaux thèmes, et non des plus faciles. L'activité d'animation de la recherche déployée par C. DENJEAN, de part et d'autre des Pyrénées, et les directions de mémoires de M1 et M2 qu'elle a assurées, montrent d'ailleurs amplement qu'elle est parfaitement capable de diriger des recherches, ce que confirme la lecture de son dossier.

Le président se donne ensuite la parole. Il dit sa satisfaction de voir Mme Claude Denjean présenter ce volumineux dossier d'habilitation réalisé en seulement sept ans. Il se dit impressionné par l'ampleur du dossier qui comprend, outre le résumé de ses activités de recherche et d'enseignement depuis 1999, a) un « essai d'ego histoire » de 185 pages muni d'un certain nombre d'annexes, qui retrace son itinéraire depuis ses premiers travaux sur les juifs et les chrétiens de Puigcerdà, revient sur ses méthodes et indique ses perspectives de recherche, b) un recueil de 566 pages, en deux tomes, de 25 articles parus ou à paraître depuis sa soutenance de thèse en février 1998 sur les 44 qu'elle a écrits à ce jour c) le texte d'un ouvrage original intitulé La loi du lucre dans le monde chrétien et juif. Usures en procès dans la Couronne d'Aragon à la fin du XIIIe siècle, de 688 pages avec les annexes et la bibliographie.

Ces recherches ont été menées parallèlement aux tâches d'enseignement (à tous les niveaux du DEUG aux concours) et d'initiation à la recherche qu'elle a assurées depuis 1998, successivement dans les Universités de Bordeaux III et de Toulouse 2 le Mirail sans aucune décharge, congé, délégation ou année sabbatique. Elle a aussi participé à la correction des épreuves écrites de l'agrégation et assuré la co-direction d'un recueil de documents traduits sur la Péninsule ibérique au Moyen Age). Elle a pris l'initiative de nombreuses rencontres scientifiques, au niveau local, en Espagne et au sein des équipes associées au CNRS auxquelles elle appartient (UMR 5057 et UMR 5136). Elle a organisé plusieurs séminaires, mis sur pied des programmes de collaboration avec des équipes espagnoles, notamment celle de Flocel Sabaté. Elle a également publié sa thèse sous une forme remaniée en 2004.

Claude Denjean apparaît donc incontestablement comme un chercheur extrêmement actif - pour ne pas dire boulimique - et productif, au rythme de production soutenu. Infatigable, elle a écumé les archives catalanes et dépouillé avec enthousiasme

quantité de documents notariés, comptables, judiciaires et fiscaux, mue par une passion sympathique pour son sujet dans lequel elle s'est investie complètement.

Claude Denjean a apporté aux enquêtes collectives auxquelles elle a participé sur l'endettement et la fiscalité des éléments neufs à partir de son expérience catalane. Certains de ces articles reviennent évidemment sur la documentation de Puigcerdà et sur l'histoire de cette petite cité montagnarde sur laquelle elle a écrit un intéressant petit article de synthése, mais d'autres élargissent le champ étudié à un territoire plus vaste ou tentent de baliser de nouveaux terrains d'enquêtes, notamment sur le crédit, les formes de l'identité ou la judéité, sur les conflits intra et intercommunautaires en Cerdagne, les néophytes, les « re-judaïsations », les manières d'habiter la ville, les sociabilités intra-communautaires

Ses premières enquêtes dans les belles archives notariales de Puigcerdà avaient déjà permis à Claude Denjean d'étudier les activités des prêteurs juifs et chrétiens, de poser le problème de leur insertion dans la société de cette petite ville et de proposer un certain nombre d'analyses sur le thème de l'identité et des rapports entre communautés dans les derniers siècles du Moyen Age. Dans son essai sur La loi du lucre dans le monde chrétien et juif, elle s'efforce d'analyser la situation des juifs et du crédit à la lumière d'un riche et complexe dossier d'actes de procédure aragonais touchant à une quinzaine d'affaires, qui ne concernent d'ailleurs pas toutes des prêteurs juifs, et c'est ce qui fait leur grand intérêt. Le projet est séduisant et ambitieux sur l'un des chantiers actuellement les plus prometteurs de la recherche médiévistique. L'auteur étudie les juifs dans la société englobante et cherche les hommes au sein de la communauté. Elle pose de vraies questions, celles du lucre, de l'usure (chrétienne et juive) et du juste prix que les juges comme les justiciables ont du mal à qualifier. Elle aborde aussi le problème de la fides nécessaire aux contrats, de la fama, de l'entrée de l'usure dans le champ du pénal (à quelques années de l'assimilation de l'usure à l'hérésie par Clément V). Elle nous livre d'intéressantes analyses sur les rapports entre usure et judéité, la place des juifs dans le crédit, la complexité des relations de crédit, la distinction crédit et endettement, le marché du crédit et sur le milieu juif catalan en général. Sa familiarité avec les archives notariales de Puigcerdà acquise durant la préparation de sa thèse lui donne un accès privilégié aux problèmes de l'endettement et de l'usure dans la région qu'elle étudie.

Mme Claude Denjean a cependant probablement voulu trop embrasser et certaines de ses analyses sont parfois trop rapides, allusives et un peu confuses pour le lecteur non spécialiste de l'histoire des juifs et qui aurait besoin notamment d'une évocation du contexte dans lequel les textes normatifs et les actes ont été rédigés et de précisions quantifiées sur le nombre d'actes ou d'individus concernés. Des conclusions manquent à la fin de chaque chapitre pour dégager l'essentiel de longs développements

Le plan choisi pour son essai inédit, de nature phénoménologique, rend mal justice aux dépouillements importants qui ont été effectués dans des archives très riches mais aussi très complexes et ne met pas assez en évidence le travail réalisé d'autant moins que trop de titres de chapitres et de sous-chapitres sont sibyllins. Les développements sont tellement foisonnants que M. Menjot suggère d'envisager des publications séparées bien centrées sur un problème particulier et organisées selon une ligne directrice nette et de ne pas hésiter à élaguer certains passages. Ainsi l'affaire, au demeurant fort intéressante, d'un jeune enfant trouvé mort dans un quartier juif, mais qui est assez loin du problème central traité dans l'essai pourrait faire l'objet d'un gros article en lui-même.

M. Menjot conclut en disant qu'en vertu de l'article 1 de l'arrêté ministériel de 1988, qui définit l'HDR comme la sanction de la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, et de son

aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique large, Mme Claude Denjean mérite sans nul doute d'être habilitée.

Mme Claude Denjean a répondu aux questions qui lui étaient posées par chaque intervenant en s'appuyant sur les ouvrages et les textes qu'elle avait apportés. Elle a aussi profité de certaines remarques pour développer, préciser ou nuancer certains aspects de son dossier et indiquer les orientations qu'elle entendait donner à ses recherches futures et sur quelles pistes elle entendait engager ses étudiants et futurs thésards que son dynamisme ne devrait pas manquer d'entraîner.

A 19h15, après une courte délibération le jury a déclaré à l'unanimité Mme Claude Denjean admise à diriger des recherches et l'a félicitée.

Fait à Toulouse le 11 décembre 2006

#### ENSEIGNEMENT

Fonctions exercées de septembre 1998 à septembre 2003

Maître de Conférences en Histoire médiévale Université de Bordeaux-III Michel de Montaigne Institut d'Histoire, Domaine universitaire Esplanade des Antilles 33 607 PESSAC cedex

Fonctions exercées depuis septembre 2003

Maître de Conférences en Histoire médiévale Université de Toulouse-II-le Mirail, 5, Allées Antonio Machado, 31 058 Toulouse cedex 01

#### Charges d'enseignement à l'Université de Bordeaux-III

- Cours et TD de Deug 2<sup>e</sup> année 1998-2002 : « L'Occident médiéval », puis « Le XII<sup>e</sup> siècle », enfin, « Le XIII<sup>e</sup> siècle ». Coordination de l'enseignement, conception des livrets de T.D (2000-2003). Charge de T.D. d'histoire médiévale (1998-2003) et de T.D. de méthodologie et paléographie (2001-2003).
- Coresponsabilité de l'UE de Licence majeure 1998-2003: « Les États au XIV<sup>e</sup> siècle, France, Angleterre, Péninsule ibérique », puis « Le Languedoc aux XIII<sup>e</sup> ET XIV<sup>e</sup> siècles », « La couronne d'Aragon au XIV<sup>e</sup> siècle. », et « Histoire des femmes, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ».
- Coresponsabilité de l'UE de Licence mineure 2000-2003 : « La vie quotidienne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », puis « Le regard sur l'autre, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », coordination et charge de T.D.
- Séminaire de Maîtrise 1999-2003: « Historiens et chroniqueurs de la couronne d'Aragon, XIII°-XIV° siècles. » « Conversions et convertis en Péninsule ibérique, XIII°-XVI° siècles », « Les voyageurs juifs au Moyen Âge ».
- Directions de mémoires de maîtrises: 2 en 2000, 3 en 2001, 13 en 2002, 4 en 2003.
   Participation à 1 jury de DEA. (2000).
- Préparation aux concours, CAPES et Agrégation: Cours sur les sujets « Former, enseigner, éduquer dans l'Occident médiéval, 1100-1450 », « La Méditerranée entre Pays d'Islam et monde latin, milieu X<sup>e</sup>-milieu XIII<sup>e</sup> siècles »; préparation à l'oral; préparation des géographes.

## <u>Charges d'enseignement à l'Université de Toulouse-II-le-Mirail</u>

- Coordination et cours et T.D. et **Deug** 1° année, puis de **L.** 1 2° semestre, Initiation à l'histoire médiévale : « Histoire religieuse de l'Occident médiéval » (2004-2009)
- Cours et T.D. de Deug 2º année, puis de L. 2, 2º semestre : « Histoire de l'Occident médiéval, Vº-XVº siècles », Historiographie médiévale (2011-2013)
- Cours et T.D. de Licence « Histoire médiévale de la Péninsule ibérique» (2004-2013), et « Histoire religieuse médiévale» (2005-2007) « Sources et techniques de l'histoire médiévale » (2003-2005), « Paléographie médiévale » (2004-2005). « Histoire

- des juifs et des diasporas», « Sources et techniques de l'histoire médiévale », « Historiographie du Moyen-Âge » (2005-2010) et Histoire des mentalités (2011-2013)
- Participation à l'enseignement de Master à l'Université de Toulouse et à l'Université de Bordeaux : « Les publications en histoire économique », « Histoire du judaïsme dans les villes », « Faire l'histoire des juifs médiévaux », « L'histoire des juifs : bilan historiographique (2005-2008). Cours en Master 1, « Les sources textuelles de l'histoire médiévale » (2007-2013), Fait religieux (2009-2013)
- Direction de 11 mémoires de maîtrise et de 2 DEA puis 29 mémoires de M1 de 16 mémoires de M2 (2005-2013), dont plusieurs étudiants Erasmus.
- Encadrement de stages d'étudiants de M de l'Université de Toulouse-I (professeurs responsables : Emmanuelle Auriol, Sébastien Pouget)
- Préparation aux concours, CAPES et Agrégation : Intervention ponctuelle (2006-2008) Préparation à l'oral (2006-2012).

#### Cours donnés dans des universités à l'étranger

Université de Bologne (2003)

Université des Iles baléares (2007-2008-2009)

Participation à la formation doctorale de la Casa de Velaquez (Madrid 2008)

Université central de Barcelone (2009)

## Exercice des charges liées à la fonction de MCF

Présidence effective du jury du baccalauréat

 $1998: Lyc\'{e}e \ d'Andernos \ (Gironde).$ 

 $2003: Lyc\'{e}e \ d'Agen \ (Lot-et-Garonne)).$ 

 $2004: Lyc\'{e}e$  de Foix (Ari\`ege).

Jurys de Licence 2004-2009, Université de Toulouse

#### Objectifs pédagogiques

L'expérience acquise dans les postes des Universités de Bordeaux-III puis de Toulouse-II est celle d'une enseignante de formation généraliste, habituée à intervenir simultanément à tous les niveaux d'enseignement. L'attention portée aux premières années de Licence, nourrie de l'expérience dans l'enseignement du secondaire entretenue par la présidence des jurys du baccalauréat, m'a toujours permis d'envisager la formation à la recherche de haut niveau en relation avec la Licence, sans négliger les nécessités d'un enseignement destiné à des publics divers, à des étudiants qui ne se destinent par majoritairement à l'enseignement ou à la recherche. Mon espoir est de développer un enseignement par ateliers, fortement lié à la recherche dans le but non de former des spécialistes ou des chercheurs mais des étudiants qui conduiraient un projet personnel centrée sur l'histoire, l'économie et le droit et seraient suivis d'une manière personnalisée.

Dans les deux universités où j'ai enseigné, mes collègues m'ont permis de développer l'histoire religieuse et l'histoire culturelle des minorités, en collaboration avec d'autres enseignants d'histoire moderne et contemporaine et avec les linguistes. Le public attiré par cet enseignement est formé d'histoirens attirés par la thématique de l'histoire des juifs et du judaïsme par les cours d'histoire religieuse de première année mais aussi de jeunes gens des UFR de sociologie, de géographie et de langues. D'autres viennent à l'Université après avoir reçu l'enseignement de l'Institut catholique. Cette habitude de l'enseignement en liaison avec les autres périodes et une capacité à l'adaptabilité ont favorisé le développement de cet enseignement. Actuellement, l'histoire anthropologique du genre attire également des étudiants d'origine très diverse.

L'enseignement et la recherche ont été vécus comme interdépendants l'un de l'autre quel que soit le niveau où l'enseignement était dispensé. Ce sentiment a conduit aussi bien à une exposition sur l'histoire locale réalisée en 1986 avec des élèves de 4° et 3° du collège ZEP d'Ernée (Mayenne), qui avaient travaillé dans les archives municipales et départementales durant une année, qu'à la mise en place à l'université de Toulouse-II-le-Mirail d'un cours d'Historiographie médiévale en Licence 3 puis en Master 1, lors de la réforme de 2005. Le projet de recherche JACOV, De juifs à chrétiens, origine des valeurs sur les marchés médiévaux de la fin du Moyen Âge, a inclus un volet pédagogique.

Mes méthodes préférées sont celles du « sur-mesure » pédagogique, car l'étudiant doit être le sujet de son parcours universitaire, et d'une élaboration « artisanale » de la recherche. Enfin, malgré l'attention portée aux structures, un souci constant de comparatisme et des tendances à la modélisation, mon point de vue favori est celui de l'individualisme méthodologique et épistémologique <sup>10</sup>, dans le sens où la référence fondamentale reste le comportement des individus plutôt que la communauté juridiquement définie. Cela conduit par exemple à de nouvelles interrogations sur les procédures judiciaires impliquant des minoritaires juifs ou musulmans au sein de la société majoritaire ibérique.

Dès mon recrutement à l'Université de Bordeaux, j'ai eu la possibilité d'assurer durant quatre années la préparation aux concours de l'enseignement sur les thèmes « Former, enseigner, éduquer dans l'Occident médiéval, 1100-1450 », puis « La Méditerranée entre Pays d'Islam et monde latin, milieu X"-milieu XIII" siècles ».

Mon travail de recherche conduisant à constituer des bases de données historique ces dernières années des sources latines et hébraïques découvertes à Gérone (Espagne) puis celles des moulins du Bazacle à Toulouse — me permet de fournir aux étudiants du Master d'histoire médiévale l'exemple des choix, questions et tâtonnements de la découverte de nouveaux fonds d'archives, enseignement qui vise à les encourager et les stimuler.

Les échanges franco-espagnols que j'entretiens en histoire mais aussi avec les départements d'études hébraïques et araméennes, les liens que j'ai tissés avec des collègues italiens, ceux avec des universitaires israéliennes jouent également un grand rôle dans l'enseignement de L et de M. Des collègues espagnols sont venus trois ans assurer des cours à Toulouse alors que j'assurai les leurs dans leur université (Université des Îles baléares, université de Valence, université central de Barcelone). Les relations avec les juristes catalans et avec des économistes et des sociologues contribuent à des pratiques interdisciplinaires qui ne soient pas de pure forme, même s'il n'a pas encore été possible de mettre en place à Toulouse une collaboration institutionnelle avec l'Université de Toulouse-I (droit et sciences économiques) mais simplement des actions ponctuelles mises en place avec certains collègues.

\_

 $<sup>^{\</sup>rm 10}$  Par opposition au holisme.

#### ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION ET AUTRES RESPONSABILITÉS COLLECTIVES

#### CONSEILS CENTRAUX

- 2012-2013 Membre du **conseil scientifique** de l'université de Toulouse 2
- Membre de la commission des movens
- Membre de la commission d'avancement
- Membre de la commission des colloques et de la commission de réflexion sur l'attribution des subventions pour les colloques

#### UFR

- 2011-2013 Membre du conseil de département
- 2010-2013 Responsable référent pour la scolarité des étudiants handicapés et sportifs de haut niveau de l'UFR Histoire arts et archéologie
- Commission de spécialistes

1999-2002 : Commission des spécialistes du département de géographie de l'Université de Bordeaux-III (suppléante puis titulaire)

2000-2003 : Commission des spécialistes de la section 21 de l'Université de Bordeaux-III. (titulaire)

2004-2008 : Commission des spécialistes de la section 21 de l'Université de Toulouse-II.

2002-2008 : Commission des spécialistes de la section 21 de l'Université de Pau (suppléante puis titulaire). Membre du CSQ d'Albi, histoire médiévale 2012.

## ÉCHANGES INTERNATIONAUX

- Mise en place et suivi de conventions Erasmus avec les universités de Valence et des Iles baléares (2005-2007).
- Mise en place et suivi d'une convention avec les Archives historiques de Gérone (2007)
- Mise en place et suivi d'une convention avec l'université hébraïque de Jérusalem (2007-2008)
- Préparation d'échanges avec l'université de Trente (Italie) et de Vienne (Autriche) (2012-2013)

#### UMR FRAMESPA

- 2009-2013 Coordination avec Jean-Michel Minovez de l'atelier Acteurs, sociétés, économies (thématique 4, direction Jean Marc Olivier et Michel Bertrand)
- 2007-2013 Représentante élue au Conseil de laboratoire
- Responsable des doctorants de la thématique 4 de Framespa
- Coordination du programme de recherches Jacov (2007-2013) <a href="http://jacov.univ-tlse2.fr/">http://jacov.univ-tlse2.fr/</a>

#### ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

#### Programmes internationaux

Initiative et coordination, réponse à des appels d'offres

\*2009-2013 Groupe de recherches JACOV, De juifs à chrétiens, à l'origine des valeurs sur les marchés médiévaux

\*2005-2011 **Programme franco-espagnol** *Solidarités* associant FraMEspa et l'Institut d'Estudis juridics de Barcelone

8-9 février 2011, Perpignan, Des Écritures ordinaires au Moyen Âge. Les documents des Archives Départementales des Pyrénées Orientales.

- 9-10 mars 2010, Perpignan, Des écritures ordinaires témoins des solidarités.
- 5-7 février 2009, Barcelone, Solidarités et communautés : usure et fiscalité.
- 22-24 février 2008, Toulouse, Échanger, évaluer, estimer.
- 1e décembre 2006, Toulouse, Solidarités communautaires et familiales, une utopie?
- 2 décembre 2005, Toulouse, Solidarités fugaces, solidarités imaginaires ? Transferts d'argent et solidarités au Moyen Âge.

\*2002-2009 Coordination avec Flocel Sabaté (Université de Lérida, Espagne) de l'équipe franco-espagnole *Juifs et convertis dans les villes pyrénéennes et catalanes, XIII*°-XV° siècles (appel d'offres SEUID/CNRS 2002) et édition des actes des colloques.

- 22-25 janvier 2004 Gérone, Bilan des dernières recherches, nouvelles perspectives
- 23-25 octobre 2003, Carcassonne, Sources et méthodes.

#### Coordination en collaboration

\*2010-2012 PICS franco-espagnol Expertise et valeur des choses coordonné par Laurent Feller (Lamop- Paris-I) et Ana Rodriguez (CSIC Madrid), en collaboration avec FraMEspa-Toulouse-II-le-Mirail, la Casa de Velázquez (Madrid) et l'Université de Valence.

#### Coordination de séminaires mensuels et de journées d'étude Initiative

\*2008-2013 JACOV. Ateliers et débats : séminaire mensuel

2011-2013  $\mathit{March\'e}(s)$ ,  $\acute{e}changes$ . (avec l'université de Toulouse-1 et le CERTOP pour certaines séances)

 $2010\text{-}2011\ Des\ entrepreneurs\ juifs\ et\ chrétiens\ sur\ les\ marchés.\ Sources\ et\ méthodes$ 

 $2009\text{-}2010\,Des\,\'{e}critures\,ordinaires$ 

2008-2009 Les grandes questions de l'histoire des juifs

#### En collaboration

\*2010-2011 Co-organisation du séminaire transversal de FraMEspa, Sociétés et environnement. Organisation de la journée Marchés, taxes et environnement.

\*2003-2008 Co-organisation du séminaire ibérique, Toulouse, *Identités assumées, identités imposées*. Organisation des journées sur la fiscalité, les méthodes de l'histoire économique, le crédit.

### Organisation de journées d'études :

- $-L\bar{a}$  conversion dans le monde méditerranéen, Table-ronde, Séminaire du laboratoire Diasporas UMR 5057, Toulouse (avril 2002).
- Juifs et convertis VII\*-XV\* siècles, doutes, hésitations, retours (novembre 2002) et Modèles de conversion VII\*-XV\* siècles (avril 2003), Journées d'études de l'axe "Choix religieux" de Framespa UMR 5136 et de Diasporas UMR 5057.
- -Organisation des journées d'études du laboratoire Diasporas « L'argent du converti. Familles, stratégies économiques et conversions, XII°-XVIII° siècles. ».

- Co-organisation du séminaire du GEMAH, Toulouse, 2003-2008.
- Transferts d'argent et solidarités au Moyen Âge, le 2 décembre 2005; Solidarités communautaires et familiales, une utopie ? 1º décembre 2006 dans le cadre du programme « Solidarités fugaces, solidarités imaginaires ? », axes « Hispaniae » et « Choix religieux du laboratoire Framespa.
- Ateliers et débats : les grandes questions de l'histoire des juifs, 2008-2009, Framespa, équipe 6.
- Ateliers et débats ; Écritures ordinaires, Marché(s), échanges, 2009-2012, Framespa, thématique 4.
- Solidarités 3, Échanger, évaluer, estimer, Toulouse-le-Mirail, 22-24 février 2008 et Solidarités 4 Solidarités et communautés, usure et fiscalité en collaboration avec Josep Serrano, Institut d'Estudis juridics catalans, Barcelone, 5-7 février 2009, Solidarités 6, Perpignan, 9-11 mars 2010.
- -Marché, taxes et environnement, Journée du séminaire transversal de Framespa, 13 janvier 2011.
- Les moulins du Bazacle, Toulouse décembre 2011, mai 2013.

#### Membre de comité éditorial

Cahiers de Framespa depuis 2011 Éditions Méridiennes, Framespa, Toulouse depuis 2010. Revue *Tamid* depuis 2010.

Revue des Études roussillonnaises depuis 2006.

 $Revue\ Diasporas\ (2002-2004).$ 

#### Sociétés historiques :

Membre de

 $Association française \ d'Histoire \ \'economique \ ({\rm AFHE})$ 

Association d'Histoire des Sociétés rurales (AHSR)

Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (SHMESP)

Société des Études juives (SEJ)

Membre de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts

Présidente de la société franco-catalane Société d'Études des Échanges et du Crédit médiéval (SECEM)

#### Expertises pour les revues

Anuario de Estudios Medievales Revue des Études juives Artefact Revue des études roussillonnaises Cahiers de Framespa Diasporas

## Expertise auprès des institutions de recherche

 $FNRS\ (Belgique)$ 

## Participation à des jurys

Agrégation

2005-2008 : Membre du jury de correction des épreuves écrites de l'agrégation d'histoire médiévale externe.

## Jury de thèse

Xavier Gillard, *Hispani et aprisionnaires dans l'Empire carolingien (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, dir. Ph. Sénac, Toulouse, 2009

## Synthèse

	Programmes internationaux initiative et coordination	Coordination en collaboration	internationaux	de	Coordination de journées d'étude et colloques	Jury d'agrégation
1993						0 0
1994						
1995			1			
1996			1			
1997			2			
1998			2			
1999			2			
2000			2			
2001			2			
2002	1				1	
2003	1				1	
2004	1				2	
2005	1				2	1
2006	1				2	1
2007	1				2	
2008	1	1		1	1	1
2009	1	1	3	1	1	
2010	1	1	3	1	2	
2011	1	1	3	1	3	
2012	1	1	3	1		

#### RECHERCHE

#### LISTE DES PUBLICATIONS

Certains articles sont en ligne, en particulier sur le site Hal-SHS ou sur celui d'Academia

#### Publications: ouvrages personnels

\*Juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerda, XIII\*-XIV\* siècles, Perpignan, Éditions du Trabucaire, 2004. ISBN 978-2-912966-74-4.

\*La loi du lucre. L'usure en procès dans la Couronne d'Aragon à la fin du Moyen Âge, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, ISBN 978-84-96820-59-3.

#### Publications: direction d'ouvrages collectifs

- \*  ${\it Diasporas}$ , numéro 3,  ${\it Conversions}$ ,  ${\it passages}$ ,  ${\it retours}$ , Toulouse, novembre-décembre 2003.
- \* Sources sérielles et prix au Moyen Âge, Claude DENJEAN (éd.), Toulouse, Méridiennes, 2009, ISBN : 978-2-912025-54-8.

#### Publications: direction d'ouvrages collectifs

- \* Flocel SABATÉ et Claude DENJEAN (éd.), Chrétiens et Juifs au Moyen Âge. Sources pour la recherche d'une relation permanente. Actes de la table ronde (Carcassonne, 23, 25 octobre 2003), Lérida, Mileno 2006. ISBN: 84-9743-195-2
- \* Flocel SABATÉ et (Claude DENJEAN éd.), Cristianos y judios en contacto en la edad media : polémica, conversión, dinero y convivencia, Lérida, Mileno, 2009. ISBN : 978-84-9743-298-6

#### Publications sous presse : ouvrages personnels

\*Identités juives entre ancrage et passages en Catalogne, XII°-XV° siècles, Paris-Louvain, Peeters, 2013.

\*Claude DENJEAN et Laurent FELLER (éd.), Expertise et valeur des choses au Moyen Âge. I- Le besoin d'expertise, Madrid, Éditions de Casa de Velázquez, 2013.

#### Publications à paraître : direction d'ouvrages collectifs

\*Des écritures ordinaires, témoins des solidarités. Études roussillonnaises, Perpignan, (à paraître).

\*L'histoire des prêteurs juifs médiévaux vue par les historiens espagnols, Toulouse, Méridiennes.

#### Publications: divulgation et manuels

\*En collaboration avec Daniel BALOUP et Stéphane BOISSELLIER, La Péninsule ibérique au Moyen-Âge, Documents, Rennes, P. U. R., 2003.

dans GILLI, Patrick, éd. Former, enseigner, éduquer en Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Paris, SEDES, 2001.

#### À paraître

\*En collaboration avec Oriol MERCADAL FERNADEZ, La vilanova de Puigcerda, Girona, (2013).

#### Publication d'articles

#### Histoire économique

#### Dans des revues à comité de lecture

\*« Crèdit jueu i usures cristianes a les viles rurals catalanes a la fi del segle XIII : el jueu Issach Biona, el corredor Guillem Franchea i els canvistes de Barcelone : un mercat d'usures i barates a Vilafranca del Penedès a la fi del segle XIII », Revista de dret històric català, volum 6 (2006), 2007, p. 259-283.

- \* en collaboration avec Juliette Sibon, « Citoyenneté et fait minoritaire dans la ville. Étude comparée des juifs de Marseille, de Catalogne et des Baléares au bas Moyen Âge », Revue d'Histoire urbaine, 32, décembre 2011, p. 73-100.
- \* «Les juifs courtiers parmi les chrétiens : l'échange sans la religion ?», Bon gré mal gré. Les échanges interconfessionnels dans l'Occident chrétien (XII\*-XVIII\* siècles), Claire SOUSSEN (éd.), Cahiers de recherches médiévales et humanistes.., p. 197-212.

## Dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Vivre sa Judéité à Puigcerda de 1260 à 1348 », Mosse ben Nahman i el seu temps, Gérone, Ajuntament de Girona, 1995, p. 241-256.
- \*« Le crédit juif dans les campagnes cerdanes de 1260 à 1493 », Journées de Flaran 1995, dans Maurice BERTHE (éd.), Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 185-197.
- \*« Les notaires en Cerdagne », dans François MENANT et Odile REDON (éd.), Notaires et crédit. Le crédit en Méditerranée occidentale aux derniers siècles du Moyen Âge, Rome, École Française de Rome, École Normale Supérieure, 2005, p. 185-206.
- \*« Réseaux commerciaux en Catalogne nord au milieu du XIV° siècle », Jean-Michel MINOVEZ, Patrice POUJADE (éd.), Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées, XIII°-XIX° siècles, Toulouse, 2005, p. 135-160.
- \*« Les sources du crédit juif en Catalogne », dans Flocel SABATÉ et Claude DENJEAN (éd.), Chrétiens et Juifs au Moyen Âge. Sources pour la recherche d'une relation permanente. Actes de la table ronde (Carcassonne, 23, 25 octobre 2003), Lérida, Mileno, 2006, p. 291-311.
- \*« "La gratification et le salaire" : de la générosité et du crédit juif », dans Flocel SABATÉ et Claude DENJEAN (éd.), Cristianos y judios en contacto en la edad media : polémica, conversión, dinero y convivencia, Lérida, Mileno, 2009, p. 261-284.
- \*« Notaires et cour de justice en Catalogne, 1250-1320 », Le notaire, entre espace public et métier en Europe, Moyen Âge-Temps modernes, Lucien FAGGION, Anne MAILLOUX, Laure VERDON (éd.), Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2008, p. 169-182.
- \*« Réseaux relationnels des prêteurs juifs de Cerdagne et de Roussillon 1260-1420. », dans Damien COULON, Christophe PICARD et Dominique VALÉRIAN (éd.), Espaces et réseaux en Méditerranée médiévale, II, La formation des réseaux, Paris, Bouchene, 2009, p. 255-274.
- \*« Veaux, vaches, cochons, couvées ... et chevaux. Types de prix du bétail en Catalogne (fin XIIIe-début XIVe siècles », dans Sources sérielles et prix au Moyen Âge. Travaux offerts à Maurice Berthe, Claude DENJEAN (éd.), Toulouse, Méridiennes, 2009, p. 317-352.
- \*« Identités et jeu des émotions devant la justice du roi d'Aragon : prêteurs juifs et courtiers chrétiens », dans Damien BOQUET et Piroska NAGY (éd.), *Politiques des émotions au Moyen Âge*, Florence, SISMEL Edizioni del Galluzzo (coll. Micrologus), 2010, p. 277-307.
- \*« Commerce et crédit: une réhabilitation sous condition », Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179-1434, sous la direction de Marie-Madeleine de Cevins et Jean-Michel Matz, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 469-479.
- \* « Vacarme à la synagogue. Pratiques religieuses juives au voisinage des chrétiens », Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon, Danièle et Carol IANCU (éds.), Paris, Louvain, Peeters (Collection de la Revue des Études juives), 2012.», p.221-242.
- \* Avec Claire SOUSSEN, «Du rappel de la norme au recours nécessaire : le rôle de l'expert dans les relations entre juifs et chrétiens à la fin du Moyen Âge », Expertise et conseil au Moyen Âge, XLII° Congrès de la SHMESP (Oxford, 31 mars-3 avril 2011), Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2012, p. 271-290.
- \* «Usure en deçà des Pyrénées, bénéfice au-delà ? », Congrès de la Fédération historique, Foix (2011), Jean LE POTTIER, (éd.), Toulouse, Méridiennes, 2012, p. 201-219.

## À paraître dans des revues à comité de lecture

\* « Des savoirs sur les marchés des campagnes de la Couronne d'Aragon aux XIII° et XIV° siècles », dans Catherine VERNA (éd.), Les savoirs dans les campagnes méridionales, Revue des Étude roussillonnaises, Perpignan, 2013, p. 109-122.

#### À paraître dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Entretenir le procès ou obtenir la paix ? Quand des matriarches juives défendent leur crédit », dans Martine CHARAGEAT (éd.), Femmes, paix et réconciliation au Moyen Âge et au début de l'époque moderne (espace nord méditerranéen), Revue des Études roussillonnaises, Peroignan.
- \*« Une autre façon de prêter : gages, saisies, extorsions en Catalogne, XIII°-XIV° siècles », Les objets sous contrainte. Gages, saisies, confiscation, vol, pillage, recel au Moyen Âge, Colloque d'Auxerre, 19-21 novembre 2009 Laurent FELLER et Ana RODRIGUEZ (éd.).
- \*« Solidaritat jueva o solidaritat en l'oligarquia?. La fiscalitat jueva », Solidaritats I communitats, J. SERRANO (éd), Barcelone, Institut d'Estudis juridics catalans.
- \*« Introduction », dans Claude DENJEAN et Laurent FELLER, Expertise et valeur des choses au Moyen Âge. I- Le besoin d'expertise, Madrid, Éditions de Casa de Velázquez,
- \* « Les élites juives lettrées et l'usure dans la Couronne d'Aragon (XIIIe-XIVe siècles) », dans Les élites juives au Moyen Âge, Danièle Iancu-Agou (éd.), Paris, Le Cerf,
- \*«Au hasard des marchés? Les lieux de rencontre des prêteurs entrepreneurs au Moyen Âge (XII°-XV° siècles) », Salons, foires et congrès, Franck COCHOY et Marc HALPERT (coord.), Toulouse, 6 avril 2012, Toulouse, Méridiennes,
- \* avec Juliette SIBON et Sandrine VICTOR, « Le notaire et l'étranger. Réflexion comparative sur les statuts des juifs et des chrétiens non-citoyens dans les archives notariales provençales et catalanes (XIII°-XV° siècles) », Apparition et installation du notariat en France, notamment méridionale (XII°-XVF siècle), Colloque international d'Albi, 26, 27, 28 septembre 2012, Sylvie DESACHY (éd.), Albi

## Autres publications dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux Archéologie et histoire

- \*S. BOSOM; C. DENJEAN; O. MERCADAL; C. SUBIRANES, Coneguem... els Jueus i Franciscans a Puigcerdà, Puigcerdà, Arxiù Historic Comarcal, "Collection Coneguem...", 1993.
- \*S. BOSOM ; C. DENJEAN ; O. MERCADAL ; C. SUBIRANES « El Call jueu de Puigcerdà », *Tribuna d'arqueologia* , Barcelone, 1994, p. 135-152.
- \*S. BOSOM; C. DENJEAN; O. MERCADAL; C. SUBIRANES "Noves aportacions a l'estudi de l'urbanisme medieval de Puigcerdà : segles XIII-XV", Colloque d'Archéologie de Puigcerdà, Cultures i medi de la Préhistoria a l'edat mitjana, Puigcerdà, 1994, p. 641-649.
- \*« Estudis sobre l'urbanisme de Puigcerdà al segle XIV en fonts fiscals », Puigcerdà, Arxiù Historic Comarcal, mars 2000.

# Histoire urbaine et espace

## dans des revues à comité de lecture

- \*« Puigcerdà, 1177 : un modèle pour une "ville neuve" ? », Journées romanes, Saint Michel de Cuxa, Juillet 2001, Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxà. Naissance et renaissance de la ville à l'époque romane, XXXIII, 2002, p. 45-60.
- « L'espace et la diaspora méridionale et ibérique (XII°-XV° siècles) », dans J. B. MEYER et Rosita FIBBI (éd.), *Diasporas, Développements et Mondialisations, Autrepart*, 22, numéro thématique, Éditions de l'aube, Institut de Recherche et de Développement, 2002, p. 37-51.

## dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Naissance et croissance d'une ville de montagne : Puigcerdà du XII° au XIV° siècle », Colloque de Toulouse, 9-14 avril 2000, dans Benoît CURSENTE (éd.), *Habitats et territoires du sud*, Paris, CTHS, 2004, p. 131-145.
- \*« La Cerdagne autour de 1350 : pratiques politiques d'une périphérie convoitée. », Hommes et terres du Sud : structures politiques et évolution des sociétés, XII°-XVIII° siècles, Philippe CONTAMINE (éd.), Paris, CTHS, Histoire, 2009, p. 217-242.

# Histoire urbaine et espace, à paraître dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

\*« Une capitale en altitude : Puigcerdà, XII°-XIV° siècles », Capitales ou villes d'appui? Les petites villes et leurs campagnes du Moyen Âge au XXI° siècle, Colloque organisé par le Centre Georges Chevrier UMR 5605, Tournus, 12-13 juin 2008

#### Communautés iuives

## dans des revues à comité de lecture

- \*« Sources et caractéristiques de l'anthroponymie juive pyrénéenne et catalane du XII° au XV° siècle », Sources et caractéristiques de l'anthroponymie juive pyrénéenne et catalane du XII° au XV° siècle », Nouvelle Revue d'onomastique, Société française d'onomastique, 37-38, 2001, p. 165-181.
- \*« Translation du masculin-féminin. La relation de l'homme et de la femme dans le monde juif catalan et provençal aux XIII° et XIV° siècles. », dans Carlos HEUSCH et Georges MARTIN (éd.), *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, n° 28 (2005), <u>Lyon</u>, <u>ENS</u> Éditions, 2005, p. 187-208.

## dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Être juif à Perpignan et dans sa collecta après 1260 », Colloque du Huitième centenaire de la Charte de Perpignan, 1197-1997, 23-25 octobre 1997, dans Louis ASSIER-ANDRIEU et Raymond SALA (éd.), *La ville et les pouvoirs*, Perpignan, Artémis-ICRESS- Université de Perpignan, 2000, p. 109-118.
- \*« Solidarités trans-pyrénéennes : les communautés juives de Puigcerdà et de Perpignan face aux aléas de la tolérance, entre 1260 et 1428 », *Tolérance et solidarités*, Foix, 18-20 septembre 1998, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2000, p. 163-177.
- \*« Du mariage dans le monde juif médiéval », dans Jean-Pierre BARRAQUÉ et Véronique LAMAZOU-DUPLAN (éd.) Minorités juives, pouvoirs, littérature politique en Péninsule ibérique, France et Italie au Moyen Âge, Études offertes à Béatrice Leroy, Bayonne, 2006, p. 259-279.
- \*« Vers l'exclusion des juifs? », Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179-1434, sous la direction de Marie-Madeleine de CEVINS et Jean-Michel MATZ, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 519-536.
- \*« Les juifs aragonais et l'expulsion de 1306 », Les juifs du Royaume de France et l'expulsion de 1306, Danièle IANCU-AGOU (éd.), Paris, Éditons du Cerf (Nouvelle Gallia judaïca), p. 101-121.

## À paraître

- « Les communautés juives des Pyrénées orientales : essai de synthèse », Colloque de Gérone, 11 novembre 1998, Gérone.
- \*« Les juifs dans la Couronne d'Aragon. Proposition d'un modèle », IV\* Colloque d'histoire des juifs de langue catalane, Barcelone, octobre 2007, Esperança VALLS (éd.), Barcelone, IEMed. (sous presse)
- \* « Les juifs d'Aragon sont-ils des citoyens ? » dans Ferran GARCIA OLIVER (éd.), Afers,

#### La conversion

## dans des revues à comité de lecture

- \*« Pour une histoire de la conversion (Espagnes, XII°-XVI° siècles). », Revue *Diasporas*, numéro 3, *Conversions, passages, retours*, Toulouse, novembre-décembre 2003, p. 45-63.
- \*« Jeux anthroponymiques identitaires des migrants juifs aux XIV° et XV° siècles », *Un juego de engaños*, Casa de Velázquez, 17-19 novembre 2008, Grégoire SALINERO et Isabel TESTÓN NÚNEZ (éd.), Madrid, Éditions de Casa de Velázquez, 2010, p. 295-312.

## dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Comment peut-on être un bon converti ? Des convertis en Roussillon et en Cerdagne à la fin du XIV° siècle. », Colloque de Perpignan, 19-21 juin 2000, dans M. ROS (éd.), Perpignan, l'histoire des Juifs dans la ville, Perpignan, 2003, p. 123-130.
- \*« Les néophytes en Roussillon et en Cerdagne au XV° siècle : réflexions pour une typologie », Colloque de Montpellier, septembre 2001, dans Danièle IANCU-AGOU (éd.), L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne. Exils et conversions (XV°-XVI° siècles), Nouvelle Gallia Judaïca, Paris, 2006, p. 207-230.
- \*« La Loi entre la place publique et l'espace privé : pratiques religieuses des juiss et convertis de l'est pyrénéen. », Colloque de Tarbes, 30 mai-1 juin 2002, dans Serge BRUNET et Nicole LEMAÎTRE (éd.), Clergé, communautés et familles des montagnes d'Europe, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2005, p. 242-259.

#### Justice, conflits, procédures

## dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

- \*« Les conflits inter et intra communautaires en Cerdagne et en Roussillon, aux XIII°, XIV° et XV° siècles », Colloque de Perpignan, 19-21 juin 2000, dans M. ROS (éd.), *Perpignan, l'histoire des Juifs dans la ville*, Perpignan, 2003, p. 131-146.
- \*« De nouvelles procédures : place et rôle de la disputacio face aux juis après la Croisade contre les Albigeois », Un siècle intense au pied des Pyrénées : 1209-1309, Colloque de Foix, octobre 2009, Claudine PAILHÈS (éd.), Foix, 2010, p. 343-365.
- \* « Un élément du développement de la justice royale : les sentences et l'appel dans le Principat de Catalogne et le Royaume de Majorque, fin XIII°-début XIV° siècle », Sentences et décisions judiciaires, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, Colloque de Dijon (6-8 octobre 2011), Bruno Lemesle et Benoît Garnot (éd.), Dijon, 2012, p. 269-278.

# Les valeurs

# dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

\*« Gens des villes ou peuples des montagnes : voir les Pyrénées (XII°-XV° siècles) », Colloque de la Société des Médiévistes de l'enseignement Supérieur Public, Chambéry, 22-24 mai 2003, dans *Montagnes médiévales*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2004, ρ. 293-314.

## À paraître dans des ouvrages collectifs et des colloques internationaux

\*« Vacarme à la synagogue. Pratiques religieuses juives au voisinage des chrétiens », Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon, Danièle et Carol IANCU (éd.), Paris, Louvain, Peeters (Collection de la Revue des Études juives), 2 avril 2012, p. .

## Intervention au cours de colloques et séminaires non publiés

- « La famille juive à Puigcerdà de 1260 à 1493 », *La famille méridionale médiévale*, Séminaire de l'UMR Framespa, dir. Maurice Berthe et Benoit Cursente, Carcassonne, octobre 1996.
- « La famille juive en Cerdagne », Séminaire de l'UMR Framespa, dir. Pierre Bonnassie, Toulouse, avril 1997.

- « Les sources de l'histoire juive en Catalogne », Séminaire de l'Institut d'Études Savoisiennes, dir. Christian Guilleré, Chambéry, avril 1998.
- « Les communautés juives des Pyrénées orientales : essai de synthèse », Colloque de Gérone, 11 novembre 1998, Gérone, (sous presse).
- « Crédit et fiscalité à Puigcerdà au milieu du XIV° siècle », Colloque  $\it Crédit$  et fiscalité, École Normale Supérieure, décembre 1999.
- « Conversion et migrations chez les Juifs catalans aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : la destruction des réseaux sociaux », Séminaire du laboratoire Diasporas, dir. Chantal Benayoun, et Alain Ducellier, Toulouse (mars 2000).
- « Élites juives, élites chrétiennes : formation et bouleversement des hiérarchies sociales en Cerdagne, à Urgel et Vich, au milieu du XIV° siècle », *Les petites villes*, dir. Philippe Jansen, Rencontres de Nice (9 décembre 2001).
- « Crédit et usure à Perpignan au XV° siècle », Journée d'Étude du Centro Studi sui Lombardi e sul Credito nel Medioevo, dir. Renato Bordone (Université de Turin) et Gian Maria Varanini (Université de Trente), Asti, octobre 2001.

Notaires et notariat dans le monde méditerranéen, Séminaire de Pierre Toubert, Collège de France, Paris, janvier 2002.

- « Les élites cerdanes et la montagne » Séminaire de DEA, dir. Mireille Mousnier, Toulouse, mars 2002.
- « Les Juifs soumis à l'impôt, discours croisés. Les communautés méridionales et catalanes, les convertis, les chrétiens et le roi, aux XIII°-XIV° siècles. », Denis Menjot et Manuel Sanchez, coord. *Les mots de la fiscalité*, La Rochelle octobre 2002.
- « La Loi et la loi : affrontements et stratégies familiaux, sociaux et communautaires. Les enjeux de la légalisation notariale dans le nord de la Péninsule ibérique au XIII° siècle et au début du XIV° siècle. », Séminaire du Gemah, Toulouse, 14 mars 2003.
- « 'Voici que prospérera mon serviteur'. La Torah, le marchand et le philosophe, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », Journées d'Études de Sylvanès (13-14 mai 2003).
- « Aléas et accidents familiaux dans le monde juif médiéval méditerranéen (sefardim et tsarfatim), X°-XVI° siècles », Séminaire « Familles », Framespa, Toulouse, 2003.
- Triptyque Voyageurs juifs au Moyen Âge, « Autobiographie et récits de voyage à Jérusalem », Séminaire du Gemah, Toulouse (14 novembre 2003) ; « 'Si je t'oublie, Jérusalem'. Tsarfat, Sefarad et Sion : voyageurs médiévaux en diaspora (Provence, Péninsules ibérique et italienne, XIII°-XIV° siècles) », Récits de voyages ibériques, Séminaire d'Études ibériques de Témiber, Geneviève Champeaux coord. (Bordeaux, 25 avril 2003) ; Religions en voyage, Journées de Sylvanès (32-5 mai 2004).
- « Réseaux relationnels des prêteurs juifs de Cerdagne et de Roussillon 1260-1420. », Colloque de Valence, septembre 2003, Antoni Furio et François Menant, coord.
- Accidents et aléas familiaux : une étude de cas, Séminaire « Familles », dir. Christine Dousset, Framespa, Toulouse, 6 février 2004.
- « Réflexion sur les structures du crédit juif en Catalogne », Séminaire de la Nouvelle Gallia Judaïca, dir. Danièle Iancu-Agou, Montpellier, 30 avril 2004.
- « Territoires imaginaires. Les juis et l'espace aux XIIIe et XIVe siècles en Péninsule ibérique », Séminaire de DEA, dir. Philippe Sénac, Toulouse, avril 2005.
- « Barcelone et les usures », Consciences urbaines : La ville et ses représentations dans l'espace méditerranéen, Journée d'étude de l'équipe 4 du laboratoire Framespa, dir. Sophie Brouquet-Cassagnes, Toulouse, 1 juin 2006.
- « Crédit juif et usures chrétiennes dans les bourgs ruraux catalans à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », XIV<sup>th</sup> International Economic History Congress (Helsinki, 21-25 août 2006), 4<sup>e</sup> session, Le crédit au Moyen Âge, Helsinki, 24 août 2006, Philippe Maurice coord.

- « Identités juives dans la Couronne d'Aragon », Séminaire d'Études Médiévales Ibériques, Toulouse, 27 octobre 2006.
- \*« L'histoire des juifs. Bilan historiographique », Séminaire de Master 2, Université de Bordeaux-III, 17 mars 2008.
- \*« L'histoire des juiss en Méditerranée latine médiévale », Séminaire de Master 1 de l'Université de Toulouse-le-Mirail (dir Sophie Brouquet), 13 mars 2008
- $^*$ « Les biens des juifs de l'Alguer et la fiscalité aragonaise », Gli Ebrei in Sardegna nel contesto mediterraneo, Cagliari, 17-20 novembre 2009
- \*« L'envers du décor ? Clan et mafias à l'épreuve des conversions (Couronne d'Aragon, XIVe siècle) », Séminaire *Conversions*, Centre interdisciplinaire d'étude du religieux, Maison des Sciences de l'homme, Montpellier, 3 avril 2009 (modérateur, Daniel Le Blévec).
- \*« Les documents hébraïques et latins trouvés à Gérone, découverte et premières questions », Toulouse, juin 2009, à paraître sous la direction de Sophie Brouquet.
- \*« Le fonds gigogne de Gérone, première synthèse », Séminaire interdisciplinaire, Pau, 9 décembre 2009.
- \*Les femmes juives et les "entreprises" en Catalogne et Baléares (XIII°-XIV° siècles). », Journée Femmes et entreprises, coord. Ch. Dousset-Seiden et J.M. Olivier, Framespa, UTM, 15 décembre 2009.
- \*« L'enquête de 1297 contre les usuriers dans la couronne d'Aragon », Séminaire Leopardo, coord. Thierry Pecout, Aix-en Provence, 15 janvier 2009.
- \*« La législation urbaine et économique ». Synthèse préparée pour la conférence inaugurale du projet Relmin, Nantes, 11-12 octobre 2010.
- \*« Les élites juives lettrées et l'usure dans la Couronne d'Aragon (XIII°-XIV° siècles) », Les élites juives au Moyen Âge, Séminaire de la Nouvelle Gallia judaïca, Danièle Iancu-Agou coord. Montpellier (7 mars 2011).
- \* en collaboration avec Juliette Sibon, « Le rôle des juis dans les transferts culturels en Méditerranée à la fin du Moyen Âge », L'itinérance des savoirs et des biens culturels en Méditerranée médiévale. Vers une analyse spatiale des transferts culturels, 9-11 mars 2011, Paris, Institut historique allemand.
- \*« Introduction. La charité juive au Moyen Âge », *Tsedaka*, Journée d'études des ateliers Diasporas et Jacov, Juliette Sibon et Colette Zytnicki coord., Toulouse, (19 mai 2011)
- \* en collaboration avec Juliette Sibon, « Comment l'homme d'affaires juif gère-t-il son entreprise en Méditerranée occidentale au XIV siècle? », Histoire économique des Juifs à l'époque moderne: archives, pratiques et réseaux marchands (Europe, empires)", séminaire organisé par Liliane Hilaire-Pérez et Evelyne Oliel-Grauz le 5 mars 2012, Université de Paris-IV et Université de Paris-VII.
- \*«Funding Business during the thirteenth and fourteenth Century (South France Catalunya, Balears, Aragon). Capital, Money and Markets before Banks", Conference on the History of Business and Finance. Sébastien POUGET (coord.), Institute for Advanced Studies in Toulouse, 5 avril 2012.
- \* et Juliette Sibon, « Les juifs au cœur de la professionnalisation des activités en Méditerranée occidentale au bas Moyen Âge », *Le professionnel*, Journée d'étude, Albi, 15 mai 2012.
- \* « Les juifs et la définition de l'usure dans le jus commune catalan (XIIIe-XIVe siècles) », Manlio Bellomo, Kenneth Pennington et Orazio Condorelli (codir.), XXXII Corso, International School of *Ius Commune*, Centro Ettore Majorana per la Cultura Scientifica à Erice (Sicile), 5-11 octobre 2012.
- \* « Les moulins du Bazacle, présentation d'un projet de recherche et premiers résultats », Séminaire de l'université de Paris VII, 6 mars 2013.

# Synthèse

Seuls les ouvrages et communications parues sont comptabilisées

	Ouvrages	Direction d'ouvrages	Articles dans des revues à comité de lecture	Communications à des colloques ou articles dans des ouvrages collectifs
1993	C			1
1994				2
1995				2
1996				
1997				1
1998				
1999				
2000				6
2001			1	3
2002			1	1
2003	1	1	1	4
2004	1	1		1
2005			1	
2006				2
2007			1	2 5
2008				5
2009		2		1
2010				3
2011	1	1		4
2012		1		4

 $<sup>\</sup>mbox{*}$  « Les ju<br/>ifs et les juridictions à la fin du Moyen Âge, séminaire RELMIN, Nantes, 28 mars 2013

<sup>\*</sup> Les juifs dans l'histoire économique », Colloque du Mans, 12 et 13 avril 2013.

#### CHEMINEMENT

De mes premiers pas de doctorante attachée au dépouillement des archives catalanes, jusqu'au projet élaboré pour les années futures, appuyé sur les textes retrouvés dans des reliures, un fil directeur a guidé ma recherche : le crédit médiéval. Ce crédit n'est pas exactement « usure », il n'est pas le revers de la créance l'endettement mais est compris comme un moyen de paiement. Il contribue à constituer le medium nombrant l'échange qu'est la monnaie de compte. Basé avant tout sur la fides, la foi et la confiance, il tisse des relations ininterrompues, jusque dans le jeu sans fin où l'on dénonce l'honnêteté d'une partie. Ce thème invite à élaborer une histoire totale, en déployant toute une batterie de compétences qu'il a fallu lentement renforcer. Les questions de ces années de recherches se sont épanouies sous l'effort pour saisir les riches significations de formules du mutuum dans des registres notariés, sèches et répétitives. Dans la période médiévale, s'intéresser à ce sujet conduit nécessairement à observer les activités des juifs, en se gardant de les isoler du reste de la société. Ainsi, une histoire des juifs et des chrétiens a toujours été préférée à une histoire juive, qui serait celle de communautés, voire un exercice communautaire. Si faire de l'histoire consiste à dresser « l'inventaire des différences » 11, l'attention au concept d'identité appliquée aux prêteurs et la réflexion sur la notion de valeur(s) découlait logiquement de mes prises de position épistémologiques. Au-delà des inflexions des mes recherches qu'a suscité mon insertion dans des UMR CNRS<sup>12</sup>, grâce à une implication dans des équipes internationales qui développaient l'histoire économique et sociale, le parcours des années de doctorat puis d'habilitation à diriger des recherches rend compte du cheminement à travers les divers types de sources qui éclairent sous divers angles cette question du crédit.

La recherche, l'analyse et l'étude de ces sources ont nécessité un élargissement géographique et un renouvellement constant des méthodes de travail. Les principes heuristiques choisis valorisaient l'individualisme méthodologique, une étude phénoménologique mise en perspective avec des modèles dont l'élaboration vise à présenter de manière synthétique des conclusions et de nouvelles hypothèses<sup>13</sup>. La méthode comparative a continuellement présidé à l'interprétation des données. Ce travail a nécessité un apprentissage linguistique : la lecture du latin ne suffisant pas, il fallait comprendre le catalan et l'aragonais médiévaux, puis s'efforcer d'acquérir assez de connaissances en hébreu pour pratiquer une analyse économique soutenue par des linguistes et des paléographes<sup>14</sup>. Les domaines abordés se sont peu à peu élargis au droit

 $<sup>^{\</sup>rm 11}$  Cité par Dominique Iogna-Prat dans Ordonner et exclure, Paris, 1998, p. 14

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Diasporas, puis Témiber lors de mon recrutement à l'Université de Bordeaux-Michel de Montaigne, FraMEspa enfin.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> « Les juifs dans la Couronne d'Aragon. Proposition d'un modèle », IV° Colloque d'histoire des juifs de langue catalane, Barcelone, octobre 2007, Esperança Valls (éd.), Barcelone, IEMed. 2011; « Une autre façon de prêter: gages, saisies, extorsions en Catalogne, XIII°-XIV° siècles », Les objets sous contrainte. Gages, saisies, confiscation, vol, pillage, recel au Moyen Âge, L. Feller et A. Rodriguez coord., Auxerre, 19-21 novembre 2009; « La législation urbaine et économique ». Synthèse préparée pour la conférence inaugurale du projet Belmin Nantes. 11-12 octobre 2010: citovens gages.

conférence inaugurale du projet Relmin, Nantes, 11-12 octobre 2010 ; citoyens, gages 

14 Claude Denjean, Meritxell Blasco, Jose Ramon Magdalena Nom de Deu, Gestion et comptabilité d'après les documents comptables des archives départementales des Pyrénées-Orientales, Des écritures ordinaires, Études roussillonnaises (à paraître).

procédural ; il fallait réactualiser mes acquis en littérature<sup>15</sup> et aborder l'exégèse, élargir mes connaissances en histoire économique à la science économique de manière à pouvoir dialoguer avec les collègues spécialistes. Ces choix personnels sont tributaires de la générosité de collègues, tout particulièrement de juristes et de paléographes espagnols et italiens.

Les méthodes mises à contribution ont permis d'allier analyse économique et prosopographie pour écrire la monographie préparant au doctorat. Il s'est agi ensuite de comparer et d'observer le jeu entre les sources littéraires ou exégétiques et les documents de la pratique 16, tout en choisissant des dossiers propres à la micro-histoire 17. Après une plongée dans l'univers procédural de Catalogne, d'Aragon et des Baléares, le travail en parallèle avec des économistes a permis de discuter les hypothèses et les pratiques de modélisation économique, de comparer le micro-crédit médiéval à celui développé actuellement et d'observer le monde de la finance sur la longue durée.

L'ordre du cheminement a été celui proposé par la typologie des sources, de questions en conclusions mères de nouvelles questions. L'acte notarié enregistré dans les archives urbaines, complété par les actes de la chancellerie royale, a posé le problème initial (1). Les récits de voyage, les traités (Talmud, kabbale, exégèse) et la littérature polémique, les novas et poésies, les rares lettres conservées ont été ensuite relues (2). Les sources normatives et juridiques (chartes, fueros, cortes, conciles) et sources judiciaires (enquêtes royales, procès, inquisition) livrent des récits de relations contractuelles commerciales, argumentés. Ils ont été à l'origine d'un approfondissement du travail sur l'usure et le juste prix (3), avant que la mise au jour de papiers recyclés dans les couvertures ne réalise un rêve des premiers mois aux archives de Puigcerda : tenter de comprendre les notes, brouillons et papiers personnels des prêteurs, observer les modes de classement utiles à ces hommes d'affaires (4).

# 1° étape. La thèse de doctorat, 1992-1998 : un crédit omniprésent dans les sources notariales et royales

La majorité des sources conservées dans les registres notariés de l'Arxiu Històric comarcal de Puigcerda ou de l'Arxiu Capitular de la Seo de Urgel, soit 99%, étaient des sources liées au crédit *mutuum* rural, complété par quelques commandes commerciales.

 $<sup>^{\</sup>rm 15}$  Validés par une licence de Lettres classiques, Université de Toulouse-le Mirail, 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> « Gens des villes ou peuples des montagnes : voir les Pyrénées (XII°-XV° siècles) », Colloque de la Société des Médiévistes de l'enseignement Supérieur Public, Chambéry, 22-24 mai 2003, dans Montagnes médiévales, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2004, p. 293-314; « 'Si je t'oublie, Jérusalem'. Tsarfat, Sefarad et Sion : voyageurs médiévaux en diaspora (Provence, Péninsules ibérique et italienne, XIII°-XIV° siècles) », Séminaire d'Études ibériques, Récits de voyages ibériques, Bordeaux, 25 avril 2003, Gemmah Toulouse 14 novembre 2003, Sylvanès 32-5 mai 2004), dans Claude DENJEAN (éd.), Religions en voyage, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Sylvanès 3, (à paraître).

<sup>17 «</sup> Comment peut-on être un bon converti ? Des convertis en Roussillon et en Cerdagne à la fin du XIV" siècle. », Colloque de Perpignan, 19-21 juin 2000, dans M. Ros (éd.), Perpignan, l'histoire des Juijs dans la ville, Perpignan, 2003, p. 123-130; « Les néophytes en Roussillon et en Cerdagne au XV" siècle : réflexions pour une typologie », Colloque de Montpellier, septembre 2001, dans Danièle IANCU-AGOU (éd.), L'expulsion des juijs de Provence et de l'Europe méditerranéenne. Exils et conversions (XV"-XVI" siècles), Nouvelle Gallia Judaïca, Paris, 2006, p. 207-230; « La Loi entre la place publique et l'espace privé : pratiques religieuses des juifs et convertis de l'est pyrénéen. », Colloque de Tarbes, 30 mai-1 juin 2002, dans Serge BRUNET et Nicole LEMAÎTRE (éd.), L'ergé, communautés et familles des montagnes d'Europe, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2005, p. 242-259; « Pour une histoire de la conversion (Espagnes, XII"-XVI" siècles). », Revue Diasporas, numéro 3, Conversions, passages, retours, Toulouse, novembre-décembre 2003, p. 45-63.

Pour analyser les données des centaines de registres, il était naturel d'étudier un cas précis, celui des prêteurs juifs, particulièrement bien documenté, ce qui conduisait à des interrogations générales sur la pratique du prêt d'argent et posait des problèmes spécifiques liés à l'existence d'une communauté juive au sein d'une société chrétienne réputée hostile à l'usure. Dès de début de la recherche, j'ai préféré ne pas me limiter au traitement des sources généralement affectées à l'histoire économique, mais observer les prêteurs juifs, membres d'une communauté légalement constituée et intégrés dans les réseaux liant juifs et chrétiens. Privilégiant un corpus formé de l'ensemble des 500 registres de Puigcerda datant des XIIIe XIVe et XVe siècles, des documents rassemblés dans série B et de registres des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, de documents de chancellerie conservés aux Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone, la décision a été prise de consulter l'ensemble des sources cerdanes. L'attention portée aux formules notariales et à leur variations chronologiques conduisit à inventorier les diverses formes de crédit sans en négliger aucune (le système dotal par exemple), le distinguant de mieux en mieux de « l'usure ». Par qui, comment, dans quelle mesure et quand était-il pratiqué ? Quels moyens étaient légalement accordés aux paysans, aux marchands, aux prêteurs qui avaient besoin de modes de financements?

La première réponse qu'apporta cette monographie pourrait se résumer en : « tout est crédit ». Le crédit prenait une place prééminente dans les échanges qui méritent un enregistrement notarial, à travers l'acte de droit romain qu'est le contrat de mutuum, très souple et adaptable. C'était donc une pratique envahissante, des prêts sans connotation négative qui apparaissait. Basé sur la confiance, il favorisait l'enrichissement mais aussi une mobilité sociale tant ascendante que descendante, intégratrice. Les documents montraient que l'endettement avait pour les créanciers et les débiteurs des conséquences positives, au moins tout autant que négatives, que les positions des uns et des autres n'étaient pas figées, que nous observions le groupe des entrepreneurs. Les idées reçues sur le crédit juif sont fausses en Cerdagne et en Roussillon. L'une d'elle, qui attribue la pratique de l'usure aux juifs seuls, tout particulièrement. Lorsqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la fiscalité royale, municipale et communautaire s'établissait, le rapport entre crédit et la rente constituée s'ajoutait aux conséquences des crises agraires et démographiques pour modifier la donne. L'endettement, du paysan à l'État royal, devenait peu à peu insupportable. Les juifs perdaient leurs positions, leur communauté s'étiolait, avant même l'expulsion de 1493.

## 2° étape. 1999-2004, le crédit et la société politique

Les conclusions de l'étude de ce corpus posaient de nouvelles questions : quels étaient les liens exacts entre « l'usure juive »et « l'usure chrétienne » ? Les processus de succession, d'association, les ventes de créances, la procuration, le circuit des financements, la limitation réussie des conflits avaient déjà été interrogés, mais on pouvait espérer de nouvelles preuves, des réponses plus nuancées d'un élargissement de la recherche. Les rapports du crédit avec la spéculation, les cycles et la « crise » devaient être précisés, les observations faites en Cerdagne et en Roussillon validées sur d'autres terrains. Quelle était la place exacte du juif passeur, intermédiaire naturel et donc courtier, du juif facteur ou mandataire qui pouvait faire fructifier l'argent chrétien? Que savons-nous précisément du prêt sur gage ? Les nombreuses quittances enregistrées en l'absence même de créance, les testaments et inventaires après décès permettaient de minimiser la place du prêt sur gage ; la reconstitution des réseaux relationnels permettait de douter de positions réservées aux juifs puis aux convertis. On observait plutôt, à l'échelle locale, un jeu grâce auquel juifs et chrétiens étaient associés et solidaires, prenaient des positions semblables (à tous les sens du terme), tout en se démarquant subtilement à travers cette ressemblance

même. Tout cela valait-il pour des espaces ruraux ou pour le grand commerce ? Dans les montagnes ou dans les ports ? Mais au fond, qui pouvions-nous connaître grâce aux registres notariés urbains ou à ceux de la chancellerie royale ? Que pouvions-nous savoir de ces gens, dont la vie ne se résumait pas aux quelques dizaines d'actes retrouvés les concernant ? Les conclusions de *Juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerda, XIII\*-XIV\* siècles* <sup>18</sup> nuançaient la vision irénique du tout à crédit et limitaient les réponses aux élites des villes étudiées en s'appuyant sur un paradoxe : les documents étudiés concernaient majoritairement des prêts ruraux. La culture des prêteurs, leur place dans la société devait être mieux connue. Les résultats devaient être également confrontés à ceux des ouvrages préparés et publiés durant cette période, le *Shylock revu et corrigé* de Joseph Shatzmiller <sup>19</sup>, les travaux de Giacomo Todeschini <sup>20</sup> ou de Sylvain Piron <sup>21</sup> sur l'usure, les recherches autour du don étudié par Mauss <sup>22</sup>.

Ces questions invitaient à un élargissement thématique et documentaire ainsi qu'à l'étude de dossiers pertinents, de manière à saisir les rapports convergents et divergents qu'entretiennent les systèmes de valeurs juifs et chrétiens entre les XIIe et XVe siècles. Les éléments de différenciation entre juifs et chrétiens, renforçant ou dissolvant la différence, provoquant des prises de position identitaires, les passages, les hésitations, les retours m'intéressaient particulièrement. Les affaires des prêteurs ne devaient pas être isolées du reste de leur existence. Mais si les données sur la vie intellectuelle et religieuse des prêteurs juifs étaient abondantes, la connexion entre histoire économique et histoire intellectuelle ni même histoire culturelle n'étaient aisées. Les domaines restaient fragmentés, ce qui rendait délicat l'établissement d'une méthode de recherche visant à une histoire culturelle de l'économie. Après avoir fouillé systématiquement, j'ai donc opté pour un élargissement polydirectionnel, les thèmes étudiés formant une sorte d'étoile autour de la thématique principale. L'insertion sociale des prêteurs se lisait à travers les réseaux, dont la reconstitution et l'analyse tant géographique que sociale dépendait de l'étude du notariat. Si l'historiographie qui avait écrit la chronique de l'expulsion annoncée du prêteur juif et voyait en Bondavin de Draguignan un exceptionnel Shylock revu et corrigé se trompait comme je le croyais, il fallait décrire une civilisation juive qui serait ou non militante, vivante et changeante. Les thèmes de la famille, de l'espace, l'observation des oligarchies étaient tout indiqués. Enfin, on ne pouvait faire l'économie d'une histoire culturelle des prêteurs intellectuels<sup>23</sup>. Les risques de cet effort de polyvalence apparaissaient dans toute leur évidence : la dispersion et l'incursion dans des domaines de spécialisation qui n'étaient pas les miens au départ. Le premier n'était qu'apparent : si la conception du territoire, la place de l'homme et de la femme dans la société, l'importance et le sens des choix religieux

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Perpignan, Éditions du Trabucaire, 2004.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Shylock reconsidered. Jews, Moneylending and Medieval Society, Berkeley - Los Angeles, 1990; trad. de l'anglais par Sylvain Piron, Shylock revu et corrigé: les juifs, les chrétiens et le prêt d'argent dans la société médiévale. Paris, 2000.

société médiévale, Paris, 2000.

<sup>20</sup> En particulier I mercanti e il tempio. La società cristiana e il circolo virtuoso della ricchezza fra medioevo ed età Moderna, Bologne, 2002 et Ricchezza francescana. Dalla povertà volontaria alla società di mercato, Bologne, 2004. trad.fse: Richesse franciscaine, de la pauvreté volontaire à la société de marché, Lagrasse, Verdier, 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Alain Boureau, Sylvain Piron (éd.), Pierre de Jean Olivi (1248-1298). Pensée scolastique, dissidence spirituelle et société, Paris, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Parmi lesquelles celles présentées dans les revues Hispania, 60(204), 2000 et Revue du MAUSS; Maurice Godelier, L'énigme du don, Paris, 1996 et Alain Caillé, Anthropologie du don. Le tiers paradigme, Paris, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Qui n'aboutira plus largement qu'avec la thèse de Rémi Meunier sur Salomon ben Adret.

furent abordés, les différents thèmes contribuaient à une réflexion sur les relations à l'œuvre dans le crédit rural. Les questions bien simples ruminées à l'Arxiu històric comarcal de Puigcerda n'ont jamais été oubliées. Quant au second, il restait à l'assumer. Une troisième difficulté restait en filigrane : la problématique de l'identité et de l'insertion, ici celle des prêteurs juifs, qui reste piégée car elle entraîne dans des débats plus idéologiques qu'historiques et peut conduire à des apories. Et pourtant, comment éviter de s'y affronter avant de s'en libérer ?

L'itinéraire suivi a été double : une voie personnelle qui n'excluait pas le partage avec les collègues issus d'écoles très diverses grâce à divers programmes et colloques, et une sorte d'itinéraire bis où primait la recherche collective que j'essayais d'impulser. La question des convertis, censés hériter des caractères juifs quant à l'économique, question « canonique » dans l'histoire ibérique, méritait de rassembler tous ceux qui s'y attachaient, éparpillés. La prosopographie et les réseaux exigeaient le travail en équipe. Le poids de la nécessaire « spécialisation » dans les travaux historiques peut être contrebalancé par la discussion dépaysante entre « spécialistes » et « non-spécialistes ». Les conversions les plus nombreuses et les mieux connues étaient le fait de courtiers et de drapiers, dès la fin du XIV\* siècle mais surtout dans les années 1414-1416. Il a abouti à la publication d'un recueil d'articles : *Identités juives entre ancrage et passages*. (1- Du quartier juif à l'espace transnational. 2- Communautés, conflits. 3- Judéité, transmission, passages. 4- Réseaux.)<sup>24</sup> et à deux ouvrages collectifs concernant les juifs et convertis des Pyrénées<sup>25</sup>.

L'histoire du crédit et de l'usure reste marquée par la distinction opérée entre un supposé crédit juif face à un crédit chrétien, par une surévaluation de l'importance de la judéité dans l'économie. Le dossier présenté en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Juifs et chrétiens. La cristallisation des identités, visait à démontrer la pertinence et la fécondité d'une histoire des juifs et du judaïsme pleinement insérée dans celle de la société englobante et confrontée sans relâche à celle de la civilisation chrétienne majoritaire, dans l'espace méditerranéen occidental. Un modèle d'insertion des juiss dans le corps politique et social était proposé, mettant en contexte et expliquant les mutations économiques de la fin du XIIIe siècle. Ce dossier présentait quelques éléments de méthode, en insistant sur quatre principes. Tout d'abord, la nécessité de confronter constamment les questions portant sur le monde juif et la société chrétienne, pour mesurer précisément dans l'évolution la part à accorder aux structures et aux juiss observés comme individus. En second lieu, le souci de rassembler le plus souvent possible un corpus de sources hébraïques et latines, rédigées par les scribes communautaires ou chrétiens. Troisièmement, l'importance essentielle de l'articulation entre temps court et longue durée, héritage et nouveautés, fond commun et choix divergents, pour comprendre la cristallisation d'une identité juive méridionale qui peut se décliner de multiples façons. La chronologie de l'histoire juive a en effet ses propres inflexions tout en demeurant immergée dans la chronologie générale. Cependant, l'a-chonisme comme l'anachronisme la menacent particulièrement. Enfin la vision rose de Sefarad et l'historiographie lacrymale, certes aujourd'hui dépassées par les analyses les plus stimulantes, étaient interrogées de manière à saisir les jeux possibles de la figure de l'affrontement et les enjeux de la transmission. Juifs et chrétiens sont alors décrits comme affrontés.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Identités juives entre ancrage et passages en Catalogne, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (parution annoncée à Louvain, chez Peeters).

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Flocel SABATÉ et Claude DENJEAN (éd.), Juifs et convertis dans les villes pyrénéennes et catalanes, XIII<sup>\*</sup>-XV<sup>\*</sup> siècles. Sources et méthodes, Lérida, Mileno 2006 et Cristianos y judios en contacto en la edad media: polémica, conversión, dinero y convivencia, Lérida, Mileno, 2009.

Le constant inconfort qui résultait de ces propositions, le jeu revendiqué entre empathie et distance, souhaitaient domestiquer l'émotion qui affleure souvent dans cette histoire, démasquer de possibles neo-stéréotypes et s'approcher au plus près des changements des manières de vivre et de sentir . L'ambition du deuxième point a l'espoir d'impulser une action volontariste. L'essentiel était de ne pas s'en tenir à des vœux pieux que chacun aurait partagés.

## 3º étape. 2001-2007, le droit et l'économie du juste prix

Cette période de recherche dans des domaines divers a permis l'affirmation d'une méthode et montré le dynamisme et l'ouverture de la société juive médiévale au sein de laquelle exerçaient les prêteurs. L'antidote et le pendant de ces travaux consistait en une recherche à la fois ample et approfondie autour d'un thème et d'un dossier bien délimité, celui de l'enquête de Jacques II, roi d'Aragon, comte de Barcelone, contre les usuriers, en 1297. Ce travail fut d'abord conduit en parallèle avec les précédents. Il a abouti à la publication de La loi du lucre. L'usure en procès dans la Couronne d'Aragon à la fin du Moyen Âge<sup>26</sup>. L'ouvrage propose d'observer les bénéfices nés d'un crédit omniprésent en prenant du champ. Basé sur des procès inédits du XIII° siècle conservés dans les archives de Catalogne, il réhabilite le terme d'usure et ouvre la voie à une histoire des juifs « désenclavée », en décrivant les rapports convergents et divergents qu'entretiennent les systèmes de valeurs juifs et chrétiens. Confronter constamment les questions portant sur les sociétés juive et chrétienne aide à mesurer dans l'évolution la part à accorder aux structures et celle relevant des individus.

En 1297, la chancellerie du roi Jacques II d'Aragon enquêta contre les usuriers. Des causes diplomatiques et politiques: l'influence papale, la clameur populaire, le développement de l'administration et l'essor de la justice royale d'appel, favorisèrent des procédures corrigeant les taux d'intérêts immodérés. Les enquêtes royales visaient à purger les affaires sans détruire l'économie. Des procédures livrent des récits nés de la suspicion anti-usuraire, riches en détails inédits sur les mécanismes du crédit et le fonctionnement de la justice catalano-aragonaise, qui ne prohibant pas absolument la prise d'intérêt, s'attache à définir concrètement l'échange équitable. Témoins et accusés narrent les petits faits omis dans les autres sources, décrivant des pratiques créatrices de bénéfices avec lesquelles tous jouent sans complexe, jusqu'à la faillite. Crise de la confiance, le procès démontre combien les qualités humaines sont une valeur primordiale sur les marchés. Les hommes d'affaires, plus souvent chrétiens que juifs, doivent respecter une norme qui place le juste prix au cœur de la cité. La construction du corps politique exclut l'usurier, alors que les juifs demeurent insérés dans la société. En effet, alors que balbutie le stéréotype qui transforme le juif en usurier, les prêteurs juifs se révèlent dignes de foi et membres du corps politique. Nous ne constatons aucun enfermement dans le crédit. Mais le juif n'en sera jamais pour cela transformé en fidèle de par son infidélité religieuse essentielle.

L'usure est comme la réputation (fama), bonne ou mauvaise, hésitant entre raideur et bon amour, injustice et équité. La qualité de la parole permet de les distinguer. Le roi intervient dans la correction des pratiques par une justice attentive au point de vue populaire, qui dénonce les usures juives, une action politique soucieuse d'éviter des troubles et émeutes et de faire respecter la prohibition divine. Il renforce ainsi son pouvoir en présidant au dialogue. Tout se passe d'ailleurs comme si les règles définissant l'usure des juifs valaient pour tous. L'usure est d'ailleurs spéculation financière plus que crédit usuraire. Les procès visent à définir collectivement le juste prix, seul biais judiciaire

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Madrid, Casa de Velázquez, 2010.

permettant de prouver la fraude. Les accusations s'attaquent à la transmission patrimoniale des bénéfices, gênant la constitution d'une catégorie sociale nouvelle. Un processus né des nouvelles pratiques économiques est corrigé, voire arrêté, bloquant dans le mouvement une forme d'intégration des juifs. C'est ainsi que pratique et discours judiciaire aux antipodes du stéréotype participent à la construction d'un stéréotype tant au sujet de « l'usurier » qu'au sujet « du juif ». La faiblesse du crédit à court terme accentue le phénomène. Un processus stigmatisant est lisible en filigrane, d'autant plus dangereux qu'il ne condamne pas le bénéfice, n'est ni antisémite, ni antijudaïque, et que la procédure, même abrégée, même inquisitoire, accorde des droits que la défense sait utiliser. Il conduit à une déréalisation de la judéité transformée en socle du topos sur l'usure, que l'historiographie a réitérée à travers une vision agonistique des relations entre juifs et chrétiens. La fausseté dans les faits de cette interprétation n'empêche pas sa pertinence dans l'ordre du discours. Le développement de l'individualité au sein de la société ne mène pas sur une autre voie car la question du contrat social généralisé et de l'élection divine ne sont pas renouvelés parallèlement. La métonymie qui fait de l'usurier un juif est alors logique puisque la fidelitas du juif est multiple au lieu d'être une. Si la criminilisation de l'usure demeure marginale, l'enormia exceptionnelle, l'inquisition bridée, la constitution politique de la Couronne d'Aragon propose un modèle où la minorité juive, bien insérée, est défendue par le roi et pourtant inacceptable.

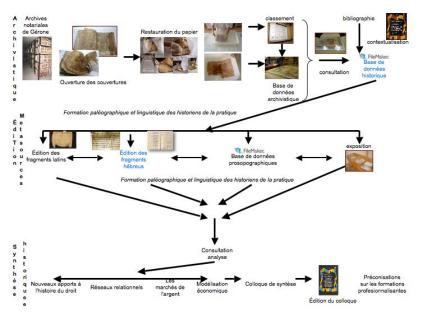
## 4° étape (2008-) Les menus faits qui font les prix

L'étude des procès pour usures et malversations a montré la place essentielle que tient le juste prix. Cette notion est l'aune qui permet de juger de la légalité et de la légitimité d'échanges qui empruntent les voies sinueuses d'un crédit protéiforme. Que son efficacité judiciaire soit redoublée par la diffusion du jus commune n'épuise pas l'analyse. Reste à comprendre exactement comment on s'accorde sur un juste prix, en dehors des situations où il est imposé par un pouvoir (qui doit lui-même parvenir à le fixer selon une procédure convenable). L'organisation des journées et séminaires du programme Solidarités (2005-2011), associant FraMEspa à l'Institut d'Estudis juridics de Barcelone et rassemblant des chercheurs espagnols, français, italiens et allemands de diverses modalités d'échanges évalués en monnaie et traqués les menus faits qui constituent les échanges les moins formalisés. L'institutionnalisation de ces rencontres a abouti à la création de la Société d'Études du Crédit et des Échanges Médiévaux, franco-catalane, qui a pour but de développer et de diffuser la recherche d'histoire médiévale sur ces thèmes.

Dans le même temps, divers collègues ont répondu à un appel à écriture d'articles au sujet des prix<sup>27</sup>, ce qui a permis un dialogue sur ce sujet.

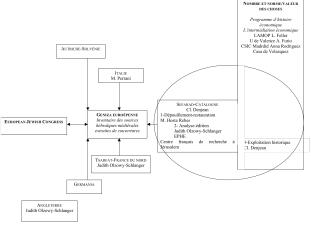
La découverte de nouveaux documents dans les reliures des registres de l'Arxiu Històric de Girona (Espagne) a conduit au développement du projet JACOV

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Sources sérielles et prix au Moyen Âge, Claude DENJEAN (éd.), Toulouse, Méridiennes, 2009.



Il est apparu que ce projet, bien que très spécialisé et spécifique, serait plus efficace s'il s'appuyait sur les résultats d'autres équipes sœurs et trouvait sa place au sein d'une sorte de fédération informelle ou de réseaux. Un véritable travail interdisciplinaire et une formation des historiens de la pratique pouvait ainsi être obtenue. Ces collaborations visaient à assurer l'ambition du projet, puisque le domaine étudié est à la rencontre de plusieurs thématiques ou domaines et nécessite des compétences diverses.

Cette stratégie a porté ses fruits : les documents préalablement restaurés ont été analysés et les bases de données archivistiques et historiques constituées. Les dossiers



constitués des carnets personnels des marchands sont transcrits ou en cours de transcription. Les premiers seront édités cette année. Les divers travaux et communications ont permis la rédaction de trois articles de synthèse et prospective, assurant la collaboration entre historiens et linguistes-paléographes, historiens et juristes, historiens et économistes. C'est sur ces avancées que s'appuie le projet présenté dans ce dossier.

PROJET PERSONNEL EN COURS D'EXÉCUTION

# Projet personnel À juste prix, conduite équitable

Projet collectif d'un groupe de recherches international JACOV De Juifs à chrétiens, aux origines des valeurs sur les marchés médiévaux

Mots-clés: Marchés, valeurs, crédit, Méditerranée, juste prix

#### Résumé

Le projet vise à comprendre la fixation des valeurs sur les marchés parallèle à l'élaboration d'une éthique marchande, à la fin du XIII° siècle et au XIV° siècle, dans le Principat de Catalogne et aux îles Baléares. Il analysera les textes et les bribes latins ou hébraïques trouvés dans les reliures : notes, brouillons, versions non légalisées, mentions marginales et signes de classements, qui gardent mémoire des processus de gestion et du travail judiciaire préparatoires aux actes procéduraux. L'objectif est d'observer les choix et les stratégies des vendeurs, acheteurs et prêteurs soucieux de préserver leurs bénéfices selon la loi et l'éthique, de saisir les processus de négociation des individus et des clans engagés à la fin du XIII° siècle dans l'échange marchand. Les points de vue de l'historien et celui de l'économiste seront confrontés. Trois axes seront envisagés : la constitution d'une culture économique, à travers le jeu entre les différentes normes ; les conflits économiques au sein des réseaux de pouvoir ; la gestion des sociétés par actions.

# Programme de recherches des années 2011-2015

Ce programme de recherches a été préparé grâce aux résultats du programme de recherches collectif JACOV et est rendu possible par la constitution d'un corpus de sources précis, qui a déjà été l'objet d'une première analyse en 2008-2010.

Le corpus choisi est conservé dans les archives catalanes et baléares, explorées ces quatre dernières années. Son analyse a commencé au sein d'un premier projet JACOV, grâce à des séjours de recherche personnels à Gérone, à Barcelone, aux îles Baléares et à Valence, ainsi qu'au sein d'ateliers collectifs à Perpignan et Gérone (2008-2010), après une formation reçue à l'Université de Barcelone (2009). Les documents retenus sont intégrés à des bases de données, l'une archivistique1 et l'autre historique2. Ils permettent de reconstituer l'histoire de l'échange avant sa fixation normalisée et légalisée par l'acte notarié. L'objectif est de s'approcher au mieux des choix et des stratégies des vendeurs, acheteurs et prêteurs. Ces derniers se comportent et prennent des décisions en fonction des bénéfices financiers et relationnels envisagés, qu'ils doivent négocier avec leurs partenaires associés, financeurs, familiers, seigneurs, clients selon leurs responsabilités éventuelles au sein des universitates, des confréries, de l'administration royale. Ils doivent respecter la loi à la lettre, parfois même dans l'esprit, en suivant leur éthique personnelle et collective. Les sources sélectionnées éclairent donc à la fois la fixation des valeurs sur les marchés mais aussi celle d'une éthique marchande qui s'applique à diverses échelles : échanges en milieu rural, urbain ou interméditerranéen. Cette recherche s'apparente aux travaux qui mettent en relation entre la valeur économique et la valeur morale et civique<sup>3</sup>, mais du point de vue de la pratique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sous la responsabilité d'E. Valls Pujol, Arxiu Históric de Girona, travail financé par la Generalitat de Catalunya.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FraMEspa.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rapports d'abord mis en valeur par G. Todeschini.

En effet, je me propose de saisir les processus de négociation des individus et des clans engagés à la fin du XIIIe siècle dans l'échange, depuis Puigcerda, Perpignan et Gérone jusqu'à l'île de Majorque, la Sardaigne (ce qui implique des transferts en Sicile et vers Tunis) et le Penedés, au sein de réseaux que je connais bien désormais<sup>4</sup>. Il s'agit de réutiliser l'ensemble des documents collectés depuis 1992 : prosopographiques, juridiques, et procéduraux, pour mettre en contexte les documents trouvés dans les reliures de livres et d'autres épaves et bribes documentaires, dont l'intérêt ne pouvait provenir d'une étude isolée, mais qui prennent un sens étudiés en série. Nous disposons de notes sur des papiers volants, de mentions marginales, d'indications et d'analyses au dos des documents, de signatures<sup>5</sup> et de procédures de vérification de ces écritures. Ainsi, pouvons-nous voir à l'œuvre les processus de mise en mémoire et de classement avant et au moment de la copie, les méthodes de gestion depuis le carnet journal jusqu'au cahier comptable, et celles de vérification des comptabilités (soit les méthodes mises en œuvre avant et après la copie de la comptabilité elle-même). L'intérêt du corpus est donc sa constitution formée d'une part de documents recopiés dans des registres ou conservés dans des cahiers, reconnus comme valides et légaux, et d'autre part de documents jugés trop peu important pour pouvoir être conservés ou considérés comme obsolètes.

Plusieurs angles d'attaque doivent être envisagés, qui impliquent l'inclusion dans un projet collectif (JACOV 2) et dans un réseau plurisiciplinaire.

## - Garder en mémoire, classer, formuler.

La constitution d'une culture économique qui traverse les frontières des royaumes et les distinctions religieuses. Elle peut contribuer à la porosité entre groupes sociaux et religieux mais elle contribue également à l'occasion à structurer des processus de différenciation identitaires. Les sources permettent d'observer la prise de notes en vue de la rédaction d'une cédule, les processus de classement et d'indexation des lettres, des chartes de créance, des comptabilités et des pièces procédurales. Elles montrent comment les entrepreneurs-prêteurs chrétiens et juifs jouent entre les différentes normes et les différentes langues (vernaculaire, latin, hébreu) qui impliquent le respect de modes de pensée différents et de modes de légalisation suivant des droits différents (élaboration du jus commune, jeu des coutumes, droit latin et droit hébraïque, voire influences islamiques). Les dossiers comportent deux types de documents : ceux rassemblés pour la gestion quotidienne personnelle, ceux à visée procédurale où l'avocat et l'administration seigneuriale ou royale de la justice sont déjà intervenus. La méthode choisie met en valeur le corpus des documents géronais en suivant une démarche qui diffère de celle suivie dans d'autres projets<sup>6</sup> : en effet, elle vise à étudier conjointement les feuillets en caractères latins et ceux en caractères hébraïques, alors que les divers projets s'attachent seulement au corpus hébraïque, l'extrayant de son contexte pour en faire une exception et préférant les documents littéraires pour écrire une histoire intellectuelle des milieux des sages juifs. L'existence de ces travaux présente l'avantage insigne de permettre la connexion entre l'histoire des prêteurs et celle de talmudistes, qui sont souvent les mêmes personnes ; de ce fait ils s'articulent aisément avec le programme présenté ici. Dans ce domaine, la

 $<sup>^4</sup>$  Dont rend compte La loi du lucre et les recherches des années 2007-2010.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les documents hébraïques sont validés par des signatures.

 $<sup>^6</sup>$  Comme par exemple Books within Books, sous la direction de J. Schlanger:  $\underline{\text{http://www.hebrewmanuscript.com/hebrew-fragments-databases.htm}}$ 

collaboration avec les chercheurs européens de Books within Books est des plus intéressantes $^7$ .

#### - Attaquer et se défendre dans les réseaux de pouvoir

Les personnages dont la culture économique nous apparaît sont proches des pouvoirs, en relation avec le roi, directement ou indirectement. L'analyse des documents géronais conservés dans les 11 premières caisses laisse présumer une production des bribes retrouvées par les milieux proches de la cathédrale : officialité, hommes d'affaires et notaires au service de l'évêque. Les carnets de marchands, les lettres de marchands et les lettres judiciaires de demanda découverts dans les reliures, ainsi que diverses pièces de procédure latine viennent éclairer les pans d'ombres des procédures touchant les marchands étudiées jusqu'ici. La comparaison avec les pièces conservés aux ACA et surtout celles des registres de Protestos et appellaciones de l'Arxiu del Regne de Mallorca, qui contiennent divers feuillets volants, pièces de procédure non recopiées, permet de reconstituer les choix et les stratégies des parties, en relation avec les réseaux relationnels déjà partiellement connus. Cette observation de la procédure sera utile au projet collectif et s'articulera avec les travaux de trois doctorants<sup>8</sup> Elle viendra éclairer deux études de cas : celle du réseau de Finestres et celle de Pons de Galba, initiés dans La loi du lucre, poursuivis depuis, au sujet desquels reste à écrire une synthèse. La méthode de travail des entrepreneurs et prêteurs gagnera à être comparée aux progrès de l'administration royale, dont ils peuvent être des collaborateurs, et replacée ainsi dans un contexte plus large. Cette évolution des pratiques financières privés et publiques s'accompagne en effet de la nécessaire correction des agents royaux de justice et de finances, qui vise à distinguer les bonnes pratiques de financement des mauvaises.

## - Gérer une entreprise : l'exemple des sociétés par actions

Un cas particulier attirera notre attention, celui de sociétés où seigneurs de la cour royale et entrepreneurs s'associent autour de la rente. Ces associations permettent les jeux financiers les plus complexes, de large portée tant sociale que politique, et rassemblent les divers acteurs et les diverses formes de crédit. Avant que le juste prix ne soit imposé par une autorité sur un marché ou que cette dernière n'ait à estimer combien un acteur a été lésé par la non application de ce prix équitable, nous savons que le juste prix s'établit par consensus obtenu après un processus intégrant l'expertise, soit dans le cadre judiciaire, soit dans le cadre politique d'assemblées (conseil des universitates par exemple). La fixation des prix sur les marchés normés, celle de produits agricoles ou alimentaires par exemple, pose naturellement moins de problèmes que celle où intervient le crédit sous toutes ses formes. Au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les pays de la Couronne d'Aragon, le rapport entre le crédit et la rente née de la fiscalité (censals et violariis) a été mise en valeur. L'une des formes prise par la rente, dès la fin du XII° siècle, correspond à des sociétés de parts. Elle reste un domaine qui fournit des revenus à de nombreux seigneurs. La fixation des prix des biens, des produits et des parts introduit diverses possibilités de respect ou de non respect d'un prix socialement convenable. L'étude des parts de la barge du Llobregat, présentée dans La loi du lucre, mérite d'être approfondie à la lumière d'un travail sur la longue durée prévu

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ce projet est élaboré dans le cadre d'un travail d'équipe qui réunit plusieurs groupes intéressés par l'un de ses aspects : *Relmin* <a href="http://www.relmin.eu/pour les aspects juridiques des diverses communautés religieuses, *Books within books* et *Catalunya judaica* pour éclairer les aspects linguistiques et juridiques hébraïques.</a>

 $<sup>^8</sup>$  Réseaux relationnels, l'appel, la procédure, les juifs et les musulmans.

au sujet des moulins du Bazacle, à Toulouse<sup>9</sup>. Les aspects proprement spéculatifs mis en valeur par les sources judiciaires y apparaissent moins que la gestion d'une société par actions dont la documentation est conservée depuis le XIV° siècle. L'étude des stratégies du point de vue de l'historien et du point de vue de l'économiste doit permettre de mieux saisir l'origine de ces sociétés, les éléments de permanence dans leur gestion et, de ce fait, ceux qui relèvent proprement de la période médiévale.

 $<sup>^{9}</sup>$  Avec Sébastien Pouget, professeur à l'université de Toulouse-I-IDEL